



CIRCAED

HERESIS

Dossier HAUTPOUL 1212



Photo © Jean-Louis GASC



ISSN 2552-3007

2017-01

La revue numérique Heresis est publiée par le CIRCAED (Collectif International de Recherche sur le Catharisme et les Dissidences) et accessible sur le site web de l'association. Comme le collectif dont elle émane, elle répond à trois objectifs principaux :

- offrir à un large public aussi bien qu'aux spécialistes une information de qualité sur le catharisme et d'autres dissidences, religieuses ou non, de l'Europe chrétienne ou d'ailleurs.
- promouvoir une approche pluridisciplinaire de ces questions et faciliter le développement de rencontre et de collaborations entre chercheurs à l'échelle internationale.
- à une époque où la question du religieux est au cœur d'une actualité souvent conflictuelle, développer la réflexion sur le sens et les enjeux des engagements religieux à partir de dossiers historiques dans lesquels la diversité des options et les oppositions offrent une large matière à la pensée du présent.

Mis en ligne sans périodicité préétablie, les numéros peuvent être soit des dossiers thématiques, issus ou non d'événements scientifiques organisés par le CIRCAED, soit des études particulières. Les langues de publications sont le français, l'anglais et l'espagnol. Sauf exception motivée, la revue ne publie que des inédits.

Heresis est la revue sans périodicité du Collectif International de Recherche sur le Catharisme et les Dissidences (CIRCAED).

Diffusion gratuite exclusivement sur le site de l'association www.circaed-heresis.com

Ce n° a été supervisé par : le Bureau du CIRCAED.

Comité Scientifique : Mmes & Mrs J-P Albert, M Alvira Cabrer, C Amado, M Benedetti, P Benito i Monclus, A Brenon, J-P Chantin, H Débax, A Dino, J Frayssenge, J-L Gasc, C Gascon-Chopo, M Grandjean, Y Hagman, D Iogna-Prat, M Jas, P Jiménez, B M-Kienzie, D Muller, D Nieto-Isabel, D Pelissié, J Roche, F Sabate-Curull, P Satgé, M Vallée-Roche, D Zbiral.

Editeur : Association CIRCAED, Bibliothèque d'Etudes Méridionales, 59 rue du Taur, 31000 Toulouse. Pour toute correspondance : circaed@gmail.com ou CIRCAED, 40 avenue W. Churchill, 31340 Villemur sur Tarn.

Directeur de la Publication : Pilar Jiménez, Présidente de l'association CIRCAED.

Responsable de la Rédaction : Christian Douillet.

ISSN en 2552-3007

© 2017 tant pour la maquette que les contenus. "Heresis" est une marque déposée. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction interdite, quel que soit le procédé y compris tirages, internet, photocopie, base de données, ... (liste non limitative). Toute représentation ou reproduction, même partielle, est illicite sans accord préalable (art. L 122-4 du code de la propriété intellectuelle).

L'envoi de textes et documents à Heresis suppose que l'auteur possède les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion et implique leur accord pour une publication libre de droits. Sauf mention contraire, les photos sont des auteurs. Les opinions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Maquette et réalisation informatique : CIRCAED.

Couverture : le site d'Hautpoul (Tarn). Photo © J-L Gasc.

TABLE DES MATIÈRES

Editorial.....	4
Présentation du Dossier.....	6

1212-2012
**AUTOUR DU SIÈGE D' HAUPOUL
PAR SIMON DE MONTFORT**

- <i>Jean-Louis GASC,</i> L'événement de 1212. Hautpoul dans la croisade contre les Albigeois.....	7
- <i>Claudie AMADO,</i> Les Hautpoul avant la croisade albigeoise.....	14
- <i>Anne BRENON,</i> Un exemple de « société cathare ordinaire : castrum, seigneurs et population d'Hautpoul dans les archives de l'Inquisition (1200-1250).....	30
- <i>Marie-Elise GARDEL,</i> Saint-Sauveur d'Hautpoul : un faubourg du castrum au début du XIIIe siècle ?	40
- Annexe : Transcription et traduction du testament d'Arnaut Raimond d'Hautpoul, 1222 (AD 81, H6). A.B.	61

Editorial

Heresis revient... Un certain nombre d'entre nous se souviennent de la petite revue qui avait éclos en 1983, sous version imprimée bien sûr, éditée par le tout jeune Centre National d'Etudes Cathares de Carcassonne, fondé l'année précédente par René Nelli et dirigé alors par Anne Brenon. Reconnue par le CNRS en 1986, ouverte à l'étude pluridisciplinaire du plus large domaine de l'hérésie - on dirait aujourd'hui la dissidence, *Heresis* a cessé de paraître en 2007, non sans avoir représenté durant un quart de siècle l'organe d'une recherche bien vivante sur le catharisme mais aussi l'ensemble de la pensée dissidente médiévale. Sous le parrainage de « grands anciens » tels que Jean Duvernoy, Philippe Wolf, Raoul Manselli, Giovanni Gonnet ou Martin Erbstößer, des spécialistes internationaux comme André Vauchez, Franjo Sanjek, Daniela Müller, Ylva Hagman, Peter Biller, Beverly M. Kienzle lui confièrent des études de qualité – presque toujours résolument novatrices. A leur côté, toujours, des étudiants, de jeunes chercheurs – de Marie Elise Gardel à David Zbiral - autour d'Anne Brenon et Pilar Jimenez.

Voici *Heresis* électronique, qui porte toujours dans son titre la mémoire du latin médiéval d'Inquisition – *Heresis* et non *Haeresis* – qui rappelle que sous cette accusation, durant des siècles, l'occident chrétien condamna des groupes successifs d'exclus, d'hérétiques, de dissidents. Le mot avait pourtant ses lettres de noblesse, du grec signifiant simplement choix – comme la dissidence signifie libre choix de tout itinéraire spirituel ou philosophique personnel. *Heresis*, pour rappeler aussi que la lettre des Sources – y compris les données des sources archéologiques - est le matériau de base irremplaçable de l'analyse historique critique.

Il y a 9 ans, le dernier numéro d'*Heresis* papier (*Heresis* 46-47, année 2007) s'achevait sur un texte de Jean-Pierre Albert, Directeur d'Etudes à l'EHESS - en conclusion aux travaux d'une Ecole d'été consacrée à *Orthodoxie et dissidences de l'Antiquité à nos jours*. Les perspectives de la nouvelle *Heresis* plus larges encore que son horizon de départ, y sont pleinement dessinées. Plus que jamais, *Heresis* souhaite participer à une meilleure connaissance des dissidences chrétiennes sur une période longue, des origines du christianisme jusqu'à nos jours, sans manquer de s'ouvrir à d'autres formes de dissidence, non chrétiennes, voire non religieuses. La nouvelle *Heresis*, dans sa version numérique et accessible au plus grand nombre, entend mettre à la disposition de ses lecteurs des articles scientifiques, fruits d'une

recherche en mouvement, qui se remet en question en permanence – sans oublier d'avancer. Son intention est d'offrir des regards croisés, issus de la diversité des sciences humaines, susceptibles d'éclairer le mouvement des dissidences au sens le plus large. On y trouvera ainsi, également, les travaux de différents colloques et rencontres mis en œuvre ou accompagnés par le Collectif International de Recherche sur le Catharisme et les Dissidences (CIRCAED), ses membres scientifiques et ses correspondants. Mais toujours, comme le revendiquait déjà *Heresis* imprimée, dans une volonté d'ouvrir et d'éclairer. Le savoir peut et doit être partagé par tous au sens du mot latin *vulgare*, signifiant « répandre dans le public », sans être médiocre. C'est bien l'état d'esprit qui guidera ici les auteurs des textes ainsi que le Comité de rédaction.

Nous espérons que nous serons nombreux à partager ces aspirations, que les écrits rassemblés par *Heresis* nous conduiront à nous interroger ensemble, pour aller plus loin dans nos réflexions autour d'une thématique qui demeure plus que jamais vivante, celle des dissidences.

Très bonne lecture.

1212-2012
**AUTOUR DU SIÈGE D' HAUTPOUL
PAR SIMON DE MONTFORT**

Ce dossier est constitué des conférences prononcées à Mazamet le 14 septembre 2012 à l'occasion de l'anniversaire du siège de Hautpoul de 1212, en prélude au colloque *Dissidences en Occident, des débuts du christianisme au XXe s. Le religieux et le politique*, publié aux éditions Méridiennes / Presses Universitaires du Midi en 2016. Merci à Marie-Elise Gardel d'avoir réactualisé sa contribution à la lumière des fouilles archéologiques ultérieures.

L'événement de 1212

Hautpoul dans la croisade contre les Albigeois.

Jean-Louis GASC

La place d'Hautpoul, qui surplombe Mazamet, n'apparaît qu'une seule fois dans le déroulement des événements guerriers de la Croisade contre les Albigeois (1209-1229) : lorsque Simon de Montfort et ses croisés l'assiègent et la prennent, au printemps 1212. Et encore, ce notable événement n'est-il relaté que par la seule chronique (*Historia albigensis*) de Pierre des Vaux de Cernay¹. Ni la *Canso* / Chanson de la Croisade², ni la Chronique de Guillaume de Puylaurens³ n'en disent un mot. Nous suivrons donc le récit du chroniqueur et moine cistercien, mais en le replaçant autant que faire se peut dans le contexte général de la guerre.

1. Le contexte militaire

En 1211, après la reddition de Cabaret, Simon de Montfort, désormais maître de la vicomté de Carcassonne, peut passer à l'offensive contre l'Albigeois et le Toulousain. En mai, il prend Lavaur – où il élimine Aimery de Roquefort-Montréal, seigneur du puissant Lauragais, tout en multipliant les bûchers d'hérétiques (3 à 400 brûlés à Lavaur, 60 aux Cassès) . Il prend coup sur coup plusieurs places fortes de l'Albigeois, échoue devant Toulouse, mais, en septembre, à Castelnaudary résiste victorieusement aux forces méridionales menées par le comte de Toulouse. A l'automne, tout lui paraît à refaire, car les places conquises se rebellent et le pays se soulève. Mais, à la Noël 1211, il reçoit un renfort inespéré et prestigieux : celui de Gui de Montfort, son propre frère. Ce dernier revient de terre sainte, où il a épousé la fille de la reine de Jérusalem, Eloïse d'Ibelin.

Dès le printemps 1212, Simon de Monfort récupère une partie des seigneuries qui s'étaient rebellées sur les terres des comtes de Toulouse et en Albigeois. Mais il

¹ Pierre des Vaux de Cernay, *Histoire albigeoise*. Nouvelle traduction par Pascal Guébin et Henri Maisonneuve, Paris, Vrin, 1951.

² Guillaume de Puylaurens, *Chronique (1145-1275)*, éditée, traduite et annotée par Jean Duvernoy, Paris, CNRS Editions, 1976

³ Eugène Martin Chabot, *La Chanson de la Croisade albigeoise éditée et traduite*. Nouvelle édition révisée, 3 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1957-62.

ne parvient pas à reprendre la place forte de Saint Marcel où les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges étaient venus en renfort aux assiégés avec une grande armée. Pierre des Vaux de Cernay précise que Montfort n'avait qu'une centaine de chevaliers à sa disposition et peu de piétons tandis que les assiégés en avaient 500 et une « foule innombrable de piétons ».. Le manque de vivres le pousse, le 24 mars 1212, à se replier dans la ville d'Albi pour y célébrer Pâques. La Chanson de la Croisade, sous la plume de Guilhem de Tudèle, son premier auteur, précise que les croisés restèrent dans cette situation un mois et demi ; ne dit mot du siège d'Hautpoul ; mais laisse entendre que les croisés attendaient tout simplement des renforts avant de passer à une plus large offensive :

« Et puis arrivèrent les colonnes et grandes compagnies des croisés d'Allemagne et d'Italie et des barons d'Auvergne et ceux d'Esclavonie ⁴. »



Hautpoul, profil est du castrum. « Nul n'aurait pu, sans d'extrêmes difficultés, parcourir le château et atteindre le donjon ».

A Albi, le comte a retrouvé l'abbé Guy des Vaux de Cernay qui vient d'être nommé évêque de Carcassonne. Ce dernier est accompagné de son neveu, un jeune

⁴ Canso/ Chanson de la croisade... cit, trad. Martin Chabot, p. XXX .

moine cistercien, qui ne fait qu'un avec le chroniqueur Pierre des Vaux de Cernay. Simon de Montfort se rend ensuite à Castres et y tient conseil. C'est là qu'est prise la décision d'aller assiéger, entre Castres et Cabaret, le *castrum* d'Hautpoul. Un véritable verrou au cœur de la Montagne Noire, entre Carcassès et Albigès, une cible à portée de l'armée des croisés en attendant de nouveaux renforts pour repartir en campagne et poursuivre la croisade. Pierre des Vaux de Cernay était probablement présent, témoin oculaire des faits qu'il relate. Il a vu Hautpoul : une montagne fortifiée où, pour atteindre le donjon, il aurait fallu à grand peine parcourir le *castrum*, c'est à dire l'ensemble de la place forte - située en contre bas du donjon.

2. Le siège d'Hautpoul, avril 1212

« Hautpoul était bâti au penchant d'une montagne haute et escarpée, sur des rochers énormes et presque inaccessibles. Telle était sa force, comme je l'ai vu moi-même de mes propres yeux et constaté par expérience, que, même si les portes eussent été ouvertes, personne absolument ne faisant de résistance, nul n'aurait pu, sans d'extrêmes difficultés, parcourir le château et atteindre le donjon⁵. »

Sur le versant nord de la Montagne Noire, Hautpoul est une citadelle de l'hérésie par excellence, un vrai « château cathare », un « *castrum* occitan » de montagne. Par bien des points, ce village fortifié rappelle Montségur. Allongé et rampant le long de son rocher, l'habitat est regroupé entre les deux châteaux matérialisant peut-être les deux branches principales du clan seigneurial. Au sommet du piton, s'élève aujourd'hui une statue de la Vierge, qui a sans doute remplacé le donjon primitif.

Avant la croisade, du temps où le troubadour et chevalier du Cabardès voisin, Raimond de Miraval chante l'Amour des belles dames, la classe nobiliaire d'Hautpoul paraît largement acquise à l'Eglise des Bons Hommes c'est-à-dire au catharisme ; on s'y fait consoler sur son lit de mort, les dames sont bonnes croyantes, certaines se font bonnes femmes sur leurs vieux jours. La place a même son diacre particulier, signe d'une forte densité de communautés dissidentes : Arnaut Bos, originaire du Vintrou. Considérons que le catharisme n'est alors qu'un christianisme ordinaire, réputé avoir « le meilleur pouvoir de sauver les âmes ». Après la croisade, au milieu du XIII^e siècle, les enquêtes de l'Inquisition montreront la population d'Hautpoul encore profondément attachée à l'Eglise des Bons Hommes, et les derniers évêques cathares d'Albigeois y résider en cachette.

⁵ Pierre des Vaux de Cernay, *Histoire albigeoise* cit. p. 121.



Elévation du mur ouest du château

Hautpoul. Dès que les croisés approchent, les défenseurs sortent de la place pour tenter de les repousser, mais, face au surnombre, ils doivent se replier. Les assiégeants installent alors leur camp, « d'un seul côté du *castrum* » précise Pierre des Vaux de Cernay, à cause de leur manque d'effectifs, et bien sûr de la difficulté du terrain. Le 12 avril une pierrière est cependant dressée sur la crête face au donjon. Le bombardement de la place forte commence, tandis que les chevaliers croisés s'arment et descendent dans le ravin, au pied des remparts « avec l'intention de remonter vers le château et de le prendre d'assaut ». Les assiégeants parviennent ainsi à pénétrer dans un premier faubourg, mais les défenseurs, grimpés sur les remparts et sur le toit des maisons, leurs jettent « en abondance de grosses pierres ». D'autres défenseurs allument un grand feu à l'endroit où les croisés avaient réussi se frayer passage dans le faubourg. Pris au piège, les assaillants se replient à travers le brasier, en toute hâte.

C'est alors que les assiégés font dire à Simon de Montfort qu'ils souhaitent parlementer avec un chevalier croisé originaire du pays, parent d'un des défenseurs, « qui avait été coseigneur de Cabaret ». Lorsque le chevalier croisé (et méridional) se présente à la porte pour négocier, un défenseur, le considérant sans doute comme un traître, l'atteint d'une flèche qui le blesse grièvement à la cuisse. Pierre des Vaux

de Cernay, qui tout au long de sa chronique se plaît à relever le signe des interventions divines, précise que « le traître » qui avait invité le chevalier, son parent, fut ultérieurement, par « vengeance céleste », lui aussi blessé au même endroit.

Au soir du quatrième jour de siège, un brouillard épais tombe sur la montagne. Les assiégés en profitent pour s'enfuir. Dès que les assiégeants s'en rendent compte, ils entrent en force dans la place et tuent, « tous ceux qu'ils y trouvèrent », avant de se lancer sur les traces des fuyards. Le lendemain, Simon de Montfort fait raser et incendier le château. Cela n'empêchera pas Hautpoul de réapparaître dans les sources, dans les années 1220, comme un des hauts lieux du catharisme occitan. Sans doute faut-il relativiser (comme à Béziers ?) le caractère absolu des destructions médiévales...



Hautpoul, profil est du castrum.

3. Les suites de la prise d'Hautpoul

Simon de Montfort quitte Hautpoul et avec un très petit nombre de chevalier et pénètre sur les terres du comte de Toulouse. Mais bientôt les renforts attendus arrivent. Montfort, en trois semaines, conquiert les forteresses perdues lors du siège

de Castelnaudary. Pierre des Vaux de Cernay cite Cuq, Montmaur, Saint Félix, Les Cassès, Montferrand, Avignonet, Saint-Michel, « et beaucoup d'autres » ajoute-t-il. Puis Montfort récupère Puylaurens dont les habitants avaient fuit, tout comme Saint Marcel qui avait résisté victorieusement aux croisés avant le siège d'Hautpoul. Ce fut ensuite le tour de Saint Antonin, avant que Montfort n'aille jusqu'à Agen soumettre la ville. Avant d'assiéger Penne d'Agenais et Moissac, puis Saverdun sur la route de Foix. On comprend bien la stratégie de Montfort : isoler Toulouse.

À la cour de Toulouse, Raimond de Miraval, ce parent des lignages d'Hautpoul qui a, lui aussi, perdu son château de la Montagne Noire, un petit château qu'il offrait à toutes les dames qu'il aimait, écrit alors sans doute sa dernière chanson, qui résonne comme un pathétique appel au roi d'Aragon, beau frère de Raimond VI :

*(...) Cansos, vai me dir al rei
(...) Ab que cobre Montagut
E Carcasson'el repaire
Pois er de pretz emperaire,
E doptaran son escut
Sai Frances e lai Masmut.*

*Domn'ades m'avetz valgut
Tant que per vos sui chantaire,
E no.n cupei canso faire
Tro.l fieu vos agues rendut
De Miraval qu'ai perdut.*

*Mas lo rei m'a convengut
Que lo.m rendra ans de gaire,
E mon Audiart, Belcaire.
Puois poiran domnas e drut
Cobrar lo joi qu'an perdut⁶.*

Chanson, va dire de ma part au roi [Pèire].../ Que s'il recouvre Montégut / et le repaire de Carcassonne / il sera empereur de prix / et redouteront son écu / ici les français comme là les mahométans./ Dame, grâce à vous / et pour vous je me suis remis à chanter / alors que je ne pensais plus faire de chanson / avant de vous avoir rendu le fief / de Miraval que j'ai perdu. / Mais le roi m'a fait la promesse / qu'il me le rendra sous peu / et à mon Audiart [Raimond de

⁶ Raimond de Miraval, Chanson XXII. Ed. René Nelli, *Raimond de Miraval : du jeu subtil à l'amour fou*. Verdier, 1979, p.186.

Toulouse] Beaucaire. / Alors pourront dames et amants / recouvrer la joie d'amour qu'ils ont perdue.

Un an plus tard, le roi d'Aragon allait payer de sa vie sa tentative de reconquête.... Mais 2013 sera sans doute l'occasion d'une nouvelle commémoration, celle de la bataille de Muret . . .



Château d'Hautpoul, détail. Fenêtre et opus spicatum.

Les Hautpoul avant la Croisade albigeoise (XIe et XIIe siècles)

Claudie AMADO

Résumé : *Les seigneurs d'Hautpoul donnant souvent au chef de maison le double nom Pierre Raimond, qui devient leur marqueur lignager, ont laissé peu de témoignages de la gestion de leur seigneurie adossée à la Montagne Noire. Ce qui en subsiste témoigne de la place éminente qu'ils occupaient dans l'aristocratie languedocienne. A commencer par un Pierre Raimond, compagnon du comte de Toulouse Raimond de Saint Gilles pendant la première croisade en Orient, artisan de la prise d'Antioche en 1098, héros associé à "l'invention de la Sainte Lance". Au XIIe siècle, les membres du lignage apparaissent dans l'environnement des vicomtes de Carcassonne, comme il se devait pour une seigneurie castrale relevant du domaine des Trencavels. Un Pierre Raimond, repéré au dernier tiers du XIIe siècle, est ainsi chargé de mission par le vicomte Roger, qui le désignera comme viguier d'Albi. On s'explique de la sorte l'engagement des seigneurs d'Hautpoul dans le camp des opposants à la Croisade albigeoise au début du XIIIe siècle.*

Mots clés : Hautpoul / lignage / Croisade en Orient / Trencavels / viguier.

Des seigneurs des environs de Castres, dont les Hautpoul¹, entrent dans la coalition constituée par le duc d'Aquitaine, Guillem de Poitiers, et le comte de Barcelone contre le comte de Toulouse, lui-même soutenu par le vicomte de Béziers Bernard Aton, seigneur aussi de Carcassonne². Nous sommes peu de temps avant l'insurrection « des Carcassonnais » (1120-1123)³ suivie des redditions (1125) dont celles des Hautpoul⁴.

En octobre 1136, un serment en faveur de la veuve de Bernard Aton et de son fils aîné Roger est prêté par Guillem Pierre d'Hautpoul pour le *castrum*

¹ Altpoll, Altpol, de Altopullo.

² Annexe documentation (4.).

³ Insurrection analysée par Hélène Débax, *La féodalité languedocienne, XI^e-XII^e siècles*, P. U. Mirail, coll. Tempus, 2003, p. 82-85.

⁴ Annexe documentation (7.).

d'Hautpoul⁵. Il rattache la seigneurie au domaine des vicomtes Trencavel même si ce *castrum* et son territoire, « point de crête » selon l'expression d'Anne Brenon⁶, constituent la pointe avancée du comté de Toulouse. Il en est de Hautpoul comme de la seigneurie de Roquefort, toutes deux placées dans une situation géographique favorable entre Carcassès et Toulousain, aux marges des deux pouvoirs concurrents (voir carte). En effet, en ralliant le parti catalano-aragonais, les comtes de Toulouse et les vicomtes de Carcassonne étaient entrés en conflit ouvert à partir des années 40 du XII^e siècle. Aux premiers temps de la Croisade : lorsque les domaines Trencavel seront annexés par Simon de Montfort, Hautpoul sera pour un temps rattaché au domaine des comtes de Toulouse avant de l'être à celui de la couronne.

Un seul serment ? Un seul conservé en tous les cas dans la documentation que j'ai étudiée... mais l'indéfectible fidélité après la défection des années 1120 s'observe à travers le rôle des Hautpoul aux cours vicomtales⁷. Ils la réservent aux vicomtes dans les serments qu'ils se prêtent entre membres de leur lignage⁸, ils les soutiennent durablement par leur service de cour, que ce soit lors d'actes privés au sein de la famille vicomtale⁹ ou à l'occasion d'assemblées régionales auxquelles participent les vicomtes ou, plus étroitement encore, dans leur conseil lors d'accord passés avec d'autres seigneurs régionaux, les représentant parfois même en leur absence¹⁰. Fidélité d'autant plus remarquée que d'autres seigneuries du nord du Carcassès, il est vrai plus puissantes, échappent à l'hégémonie vicomtale — Lautrec, Castres, Saissac —, jouant de leur situation au contact de la zone d'influence toulousaine pour s'affranchir quand elles le peuvent de l'un des deux pouvoirs.

⁵ *Ib.* 12.

⁶ Communication dans ces Actes.

⁷ C. Duhamel-Amado, « L'entourage des Trencavel au XII^e siècle », *Heresis*, 1995 (publié 2001), n° 8, p. 11-43.

⁸ H. Debax, *op. cit.* p. 219, note 222.

⁹ Il s'agit d'actes concernant des accords passés au sein de la fratrie vicomtale ou d'actes de mariage de filles du vicomte, ou encore de « l'adoption » du roi d'Aragon par le vicomte Roger en 1188, mesure de protection prise à l'encontre du comte de Toulouse. Voir annexe documentation, 1105 (5.), 1121 (6.), 1130 (8.), 1132 (10.), 1150 (16.), 1152 (20.), 1185 (49), 1188 (50.).

¹⁰ Quasi totalité de la cinquantaine d'actes réunis dans l'annexe documentation avant le corpus consacré à Guillem de Poitiers.



Du temps de Roger et de Raimond Trencavel, fils de Bernard Aton et de Cécile, parmi ces fidèles issus du lignage de Hautpoul figure d'abord Guillem Pierre fils d'Adalaïs, le maître du *castrum*, attesté en 1134, 1136, 1141, puis un autre Guillem Pierre d'Hautpoul (à moins qu'il ne s'agisse du même) en 1150, 1152, 1158, 1160 et 1163¹¹. Au même moment et dans le même environnement vicomtal, portant aussi le surnom toponymique, voici un Bertrand surnommé

¹¹ *Infra* note 24.

Bonhomme¹², surnom dans lequel il serait prématuré de voir une allusion au catharisme aussi tôt, l'homme ainsi dénommé étant repéré en 1146 tandis que dans le même contexte, en 1153, un Bernard le porte aussi¹³. Sans doute avons-nous affaire à une simple lignée castrale. Anne Brenon (*infra*) retrouve ces « Bonzom » d'Hautpoul dans les registres inquisitoriaux au siècle suivant. Enfin, et nous aurons fait le tour des noms de baptême donnés aux Hautpoul au fil du temps, « Arnaud »¹⁴ figure dans le corpus anthroponymique au côté des noms composés dominants « Guillem Pierre » et « Pierre Raimond ». Malheureusement s'agit-il de noms puisés dans le quintette des noms leader languedociens : Raimond, Pierre, Guillem, Bernard, Arnaud. Les noms rares, nous le savons, sont des traceurs lignagers plus commodes...

A l'exception des « Bonzom » (des chevaliers du château au XII^e siècle ?), les noms retenus entre 1084 et 1188 sont manifestement ceux des chefs de maisonnée. Comme n'ont subsisté aucun acte privé, controverse, actes de mariage, testaments, lesquels font intervenir des solidarités engageant des parents et nous livrant par la même occasion des liens de parenté... restent dans l'ombre, à de rares exceptions près, les fils cadets, les filles et les épouses. De même nous échappent la structure du patrimoine, l'organisation du parcellaire autour des points fortifiés et la nature de la rente seigneuriale. Sur ces points, Anne Brenon nous en apprend plus par la méthode régressive à partir du XIII^e siècle¹⁵ ou Marie-Elise Gardel par la démarche archéologique¹⁶. Lueurs sur la capacité d'accueil d'habitats déjà diversifiés au XII^e siècle, ou sur les ressources d'une seigneurie adossée à la Montagne Noire ne présentant peut-être pas tous les atouts d'autres châtelainies de hauteur, comme Cabaret ou Roquefort, mais jouissant des mêmes avantages topographiques — présence de mines et importants péages par le contrôle des routes — compensant le maigre rendement des terres. Illusion documentaire ? Au silence des siècles qui précèdent succède au XIII^e siècle une animation témoignant en creux d'une vieille et active implantation. Si l'on considère des seigneuries voisines, Roquefort, Saissac, Laurac, il est probable qu'il s'agisse également ici d'une seigneurie, sinon

¹² Bertrand Bonhomme d'Hautpoul (14.).

¹³ Bernard Bonhomme d'Hautpoul (23.).

¹⁴ Arnaud Raimond d'Hautpoul en 1105 (5.). Position éminente puisqu'il souscrit la promesse de mariage d'une fille de Bernard Aton avec un biterrois, Arnaud de Sauvian. En 1152, Arnaud d'Hautpoul (21.). En 1165, Arnaud d'Hautpoul (35.).

¹⁵ *Infra* A. Brenon, « Un exemple de 'société cathare ordinaire' : *Castrum*, seigneurs et population d'Hautpoul dans les archives de l'Inquisition (1200-1250) ».

¹⁶ *Infra* M.-É. Gardel, « HAUTPOUL et SAINT-SAUVEUR (Tarn) : pour une première approche archéologique ».

collective, du moins partagée, selon les termes du livre récent d'Hélène Débax¹⁷.

Aucune généalogie assurée ne peut donc être dessinée. Seul le serment rendu à Cécile, veuve du vicomte Bernard Aton, et à son fils Roger, pour le *castrum* en octobre 1136, livre le nom d'une Adalaïs mère de Guillem Pierre, celui des coseigneurs qui prête serment. En dehors de cette précision, aucun lien de filiation ne subsiste du naufrage documentaire, à l'exception d'une occurrence en un siècle et demi, aucun développement sur une fratrie, à deux exceptions près. Par ailleurs, comment distinguer un « Pierre Raimond » ou un « Guillem Pierre » de l'autre dans la suite des actes qui les mentionnent ? Pour le faire ou tout du moins placer des césures, je n'ai pu m'appuyer que sur des indices fragiles comme l'interruption durable dans le service de cour ou une chronologie excédant manifestement la durée d'une vie active.

Seul le statut social se devine à la place qu'occupent ces hommes dits de Hautpoul dans la hiérarchie sociale. Attachons-nous donc à ce que nous en apprennent les nombreux actes les mentionnant. Revenons en arrière pour suivre ces hommes depuis les premières occurrences. Illusion là aussi... tout semble vraiment commencer au troisième tiers du XI^e siècle, ce qui ne reflète évidemment pas la réalité d'un *castrum* et de ses promoteurs existant depuis plus longtemps¹⁸. Notons que la toute première mention d'un « Pierre Raimond de Hautpoul » précède de peu celle du héros d'Antioche. Nous pouvons supposer d'ailleurs, mais sans plus, qu'il s'agissait du même homme. En décembre 1084, Pierre Raimond d'Hautpoul est donc cité parmi « les nobles laïcs », indice de très bonne noblesse locale puisqu'il intervient dans une assemblée tenue à l'échelle régionale. Dans ce cas lors de l'union de Saint-Bauzile de Nîmes à la Chaise Dieu¹⁹. Avec cet acte et le compagnonnage comtal en Terre Sainte, nous avons déjà pour la famille de Hautpoul les indices d'une sociabilité à l'échelle de plusieurs « pays », qui témoigne d'un horizon d'attente élargi, de l'ouverture du champ social qui assure la destinée des bonnes maisons châtelaines. Pierre Raimond de Hautpoul partit à la première Croisade, comme il apparaît dans les récits de croisade où il est plusieurs fois remarqué dans la garde rapprochée du

¹⁷ H. Débax, *La seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge, les coseigneurs du XI^e au XII^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

¹⁸ On peut trouver ici et là sur internet, rapporté à l'année 960 et sans référence à une source, la mention d'un Bernard Raymond d'Hautpoul qui aurait négocié un traité de paix entre le Roi de France et les principaux seigneurs du Languedoc. Notons plusieurs invraisemblances : le *nomen paternum* (Bernard fils de Raymond), ou le nom composé (Bernard Raimond) entre en usage au XI^e siècle seulement, qui plus est associé à un toponyme, elle-même pratique inconnue au X^e siècle. De même sait-on que les interventions royales dans cette région sont rares et datées du XII^e siècle seulement.

¹⁹ *Infra* annexe documentaire (1.). Autre indice de notabilité : cet éloignement du Carcassés au Nîmois.

comte de Toulouse, Raimond de Saint Gilles. Il se distingua parmi les artisans de la prise d'Antioche en 1098, après plusieurs mois d'un siège laborieux. Il serait mort cette année là selon les récits de Raimond d'Agiles chapelain du comte, de Guillem de Tyr ainsi que de l'auteur de la Chanson d'Antioche, lesquels haussent par ses faits d'armes un homme de moyenne aristocratie languedocienne au niveau des plus grands — comtes de Normandie et de Flandre, grand prélat comme l'évêque du Puy, seigneur de Montpellier ou comte de Foix²⁰. Il est associé à « l'invention de la sainte lance » sur les lieux même du siège, stratagème diront des contemporains septentrionaux, imaginé par les croisés méridionaux (qu'on appelait *provençaux*) pour sortir de l'impasse où ils se trouvaient durant l'hiver 1097 et le printemps 1098. La découverte de la relique aurait en effet galvanisé les troupes qui purent enfin s'emparer du dernier réduit d'Antioche en juin. Pierre Raimond serait mort durant l'été.

Un autre Pierre Raimond de Hautpoul, fils ou neveu, est repéré dans l'énumération de témoins d'un acte local daté de 1098 précisément, où, « avec son frère » Arnaud, il restitue Saint-Amans de Valtoret à l'abbaye de Caunes²¹. Ici pourrait être encore en usage le *nomen paternum*, « nom du père », puisqu'en 1105, Arnaud Raimond d'Hautpoul apparaît dans la proximité vicomtale²². Faisons l'hypothèse, sans plus, pour Pierre Raimond et Arnaud Raimond frères, d'une filiation avec un Raimond. Sans plus car les travaux d'anthroponymie dirigés par Monique Bourin ont montré que le nom double qui indiquait au cœur du XI^e siècle le *nomen paternum*, se fige autour de 1100 en un nom composé donné à un individu indépendamment du nom du père²³.

Contemporain de Guillem Pierre²⁴, prestataire du serment pour le *castrum* en 1136, Pierre Raimond d'Hautpoul, qui s'était soumis en 1125²⁵, sert le vicomte Roger puis son frère Raimond Trencavel vers 1130²⁶. Une vingtaine d'années plus tard, alors que le service de cour est pleinement assuré par Guillem Pierre, un homonyme semble s'y substituer auprès de Raimond Trencavel qui vient de

²⁰ Voir récit dans HGL, t. III, p. 511-512 qui cite Raimond d'Agiles (*Histoire des Francs qui ont pris Jérusalem*, Collection des Mémoires relatives à l'Histoire de France, Partie II, éd. M. Guizot, p. 150 et suivantes), Guillem de Tyr (*Histoire des Croisades*, t. 1, 6, c. 14 et suivantes), la *Chanson d'Antioche* (Documents relatifs à l'Histoire des Croisades, pub. Académie des inscriptions et belles lettres, 11, S. Duparc-Quioc, t. I, éd. Du texte d'après la version ancienne).

²¹ Annexe documentaire (3.).

²² *Id.* (5.).

²³ M. Bourin, *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, Rencontres d'Azay-le-Ferron, Tours, 1992, t. II, 2.

²⁴ Occurrences *Guillelmus Petrus de Altopullo* : 1130 (8.), 1132 (10.), 1134 (11.), 1136 (12.), 1141 (13.), 1146 (15.), 1150 (16.), 1152 (18., 22.), 1158 (25.), 1160 (26.), 1163 (28.).

²⁵ Annexe documentaire (7.).

succéder à son frère Roger, décédé en 1150. Ce Pierre Raimond d'Hautpoul sera assidu jusqu'en 1164²⁷. Depuis la mort de Roger, en 1150, Raimond Trencavel tient dans ses mains les vicomtés de Carcassonne, Albi et Béziers, celles de Nîmes et Agde étant réservées au troisième héritier de Bernard Aton, autre Bernard Aton. Pendant cette période, le seigneur d'Hautpoul côtoie à la cour de Carcassonne le petit groupe des serviteurs vicomtaux : Bernard de Canet, Pierre de Villar, les Laure, Guillem de Sainte Foi, Bernard Trèbes, les Pelapoul. Il est dit de Pierre Raimond qu'il eut un fils, Ermengaud, faisant une brève apparition dans les textes, vers 1130.

Un nouveau Pierre Raimond d'Hautpoul apparaît dans l'entourage de Roger après une interruption d'une dizaine d'années. On peut s'interroger sur cette césure. Effet documentaire ? Décès de Pierre Raimond ? Tout ce que l'on peut dire concerne Raimond Trencavel lui-même qui meurt, le 15 octobre 1167, assassiné dans l'église de la Madeleine à Béziers, son fils Roger lui succédant dans un climat tourmenté. Un tel choc retentit dans le réseau de fidèles qui doit se recomposer. Celui qui apparaît comme le nouveau seigneur de Hautpoul est attesté aux côtés de Roger en 1175 seulement, avec parfois la fonction de viguier vicomtal. Un service de cour qui l'engage jusqu'en 1188. Il est dit « viguier d'Albi », premier cité des actes vicomtaux, remplaçant même son maître lors d'assemblées de justice²⁸.

Après 1188, alors que le vicomte Roger est encore en vie, puis après 1193 du temps de son successeur, le jeune Raimond Roger, les actes vicomtaux sont passés en l'absence d'hommes du lignage d'Hautpoul. Ils réapparaissent au XIII^e siècle dans les registres inquisitoriaux étudiés par Anne Brenon. On ne peut que s'interroger sur cet effacement. Repli sur le *castrum* d'Hautpoul ? Trop grande jeunesse des héritiers de Pierre Raimond disparaissant après 1175 ?

Pour finir, une interrogation. Peut-on rattacher au lignage des Hautpoul un certain *Guilhemus de Pictavi* (*Pictavinus*, *Peiteus*), compagnon d'Ermengarde de Narbonne, possessionné à Sijean près de Narbonne, par ailleurs marié à une riche héritière du Biterrois et attesté entre 1145 et 1173²⁹. Le tout premier acte ouvrant le corpus documentaire des Hautpoul nous invite à le penser. Il fait formellement état du lien fraternel entre Pierre Raimond d'Hautpoul et Guillem

²⁶ 9.

²⁷ Pierre Raimond d'Hautpoul (1152 à 1165) : 1152 (19., 20.), 1156 (24.), 1162 (27.), 1163 (29., 30., 31., 32.), 1164 (33., 34.).

²⁸ Pierre Raimond d'Hautpoul (1175 à 1188) : 1175 (37.), 1176 (38., 39.), 1177 (40.), 1179 (41., 42., 43., 44.), 1182 (45.), 1184 (46., 47., 48.), 1185 (49.), 1188 (50.).

²⁹ Annexe documentaire (51. à 58.).

Pictavinus. Nous sommes en 1084 et nous avons vu que ce Pierre Raimond était peut-être le futur croisé³⁰. Un autre Guillem de Pictavi intervient donc beaucoup plus tard, au cours du troisième quart du XII^e siècle. Par ailleurs, mais l'indice est bien loin d'être probant, il côtoie parfois des Hautpoul : Guillem Pierre d'Hautpoul en janvier 1163³¹, ou Pierre Raimond d'Hautpoul en juin de la même année³². On aimerait en savoir plus sur l'ascendance de cet homme entré par son mariage dans la famille de l'un des plus puissants châtelains du Biterrois, les Rainard de Villeneuve et de Vias, et par là même allié aux puissants Capendu du Minervois et aux vicomtes de Minerve.

Pour résumer, voici quatre remarques. 1) Les figures appréhendées en terre Sainte et dans le Languedoc central et oriental témoignent en biais de l'importance de cette maison qu'indiquent leurs interventions hors de leur *castrum*-refuge tout au long du XII^e siècle et leur prestige au sein du groupe aristocratique languedocien ; « en biais » grâce au rôle que ne cessent de jouer les chefs de maisonnée à la cour vicomtale, partout dans le grand Languedoc où la chevauchée vicomtale requérait leur présence. 2) Conservées sans doute jusqu'au XIII^e siècle dans les fonds constitués par les abbayes avoisinantes (ici du Minervois et du Carcassés) ou par les chanoines de Saint-Nazaire de Carcassonne ou de Sainte-Cécile d'Albi, institutions ayant bénéficié des largesses des seigneurs laïques, ou bien, plus tard, seconde moitié du XII^e siècle, archives rangées dans « l'armoire » de la résidence castrale de Hautpoul quand l'habitude fut prise comme dans les meilleures maisons de disposer d'un atelier d'écriture et d'un notaire privé, ces archives ont presque complètement disparu dans le naufrage documentaire qui affecte cette partie du Languedoc, contrastant avec la richesse des fonds biterrois. Subsistent comme nous l'avons vu de maigres informations sur le domaine d'Hautpoul et sur ses maîtres. 3) De même est-il difficile de saisir les alliances nouées avec des familles châtelaines environnantes. En dehors de leurs prestations comme garants ou témoins d'actes vicomtaux, les actes subsistant émanant presque tous du Cartulaire des Trencavel, soulignent une certaine proximité des Hautpoul avec des seigneurs voisins : d'abord les Lautrec³³, ensuite les Saissac³⁴, enfin les Rocafort³⁵,

³⁰ *Petrus Raimundus de Altopullo et Willelmus Pictavinus frater ejus* parmi les « nobles laïcs » (1.).

³¹ Janvier 1163 (28.), les deux hommes sont témoins d'un accord passé entre Ermengarde vicomtesse de Narbonne et Raimond Trencavel vicomte de Béziers à propos de salines et d'usages.

³² Juin 1163 (29.), les deux hommes sont témoins du pacte de paix passé entre le comte de Toulouse et Raimond Trencavel en présence de la haute aristocratie régionale.

³³ 1141 (13.), Guillem Pierre témoin d'une concorde entre le vicomte et Sicard de Lautrec ; 1152 (22.), *id.* concorde entre le vicomte de Carcassonne et le vicomte de Lautrec ; 1160 (26.), apparemment en dehors du service vicomtal, Guillem Pierre est témoin d'un acte concernant les Lautrec et l'abbaye de Candeil ; 1188 (50.), Pierre Raimond est témoin de la

Fabrezan et Vintrons³⁶, Minerve³⁷. Mais de quelle nature ? Sont-ils réunis par une solidarité naturelle entre affins et parents ou bien dans le contexte strictement vicomtal ? 4) La fidélité aux Trencavel et le service de cour montent en puissance du temps du vicomte Roger fils de Raimond Trencavel (1167-1193). Ce fait est illustré par le dernier Pierre Raimond de Hautpoul connu (mentionné entre 1175-1188) auquel sont confiées des missions d'arbitrage (mai 1175 Lunas ; mai 1184 biterrois). Il est donc désigné comme viguier d'Albi (mai 1175), un titre apparemment ponctuel mais qui ne préjuge en rien de la fonction étendue du personnage. Car il gère des situations patrimoniales (perception des droits) dans tout l'espace vicomtal, il négocie des accords privés comme les dots de filles du lignage vicomtal et il accompagne Roger dans tous les actes importants concernant les vicomtés de Carcassonne et de Béziers. Il est premier témoin cité après les princes méridionaux tels Alfonse d'Aragon, Raimond Bérenger comte de Provence, Ermengarde vicomtesse de Narbonne, Guillem de Montpellier. Il lui arrive même de souscrire un acte vicomtal, en 1179, souscription qui devient une marque manifeste de notabilité et de confiance en cette fin du XII^e siècle.

Disons pour conclure que c'est dans un climat baignant dans un catharisme plus que toléré par les seigneurs du Lauragais et du Minervois que se produit le basculement d'une aussi illustre famille dans le camp des opposants aux Croisés dont les archives du XIII^e siècle témoignent à loisir. À considérer l'environnement spatial et sociétal des Hautpoul on ne s'en étonnera pas. Sans oublier les effets réactifs sur les seigneurs languedociens de la stratégie des croisés aux premiers temps de la Croisade contre les Albigeois, ces derniers prenant pied au tout début de leur périple guerrier dans les lieux castraux soutenant la cause des seigneurs Trencavel pour détruire le réseau des solidarités constitué au fil des décennies.

reconnaissance par Sicard vicomte de Lautrec d'une remise de dot par le vicomte de Carcassonne Roger.

³⁴ C. 1130 (9.), Pierre Raimond et son fils Ermengaud garants d'une sécurité jurée par les Saissac à la famille vicomtale, pour Boissedon ; 1152 (19.), Pierre Raimond témoin d'un accord entre les Saissac et le vicomte pour Verdun ; 1158 (25.), Pierre Raimond présent lors du serment prêté par Sicard de Saissac au vicomte pour Laurac ; 1163 (31), Pierre Raimond siège « au plaid vicomtal » à propos d'une controverse entre le vicomte et les Saissac à propos de Montréal.

³⁵ 1125 (7.), les Rocafort garants de la soumission de Pierre Raimond et Bernard Raimond d'Hautpoul.

³⁶ 1152 (17.), apparemment hors du service vicomtal, Guillem Pierre est témoin d'une donation pour noces concernant une fille Fabrezan et Vintrons.

³⁷ 1146 (15.), Guillem Pierre est témoin d'une transaction entre les vicomtes de Carcassonne et de Minerve.

Annexe documentation

Abréviations des sources :

CT : *Cartulaire des Trencavel*, inédit, Société Archéologique de Montpellier (Manuscrit 10), microfilm Archives Départementales de l'Hérault (1 MI 6), photographie Archives Départementales de l'Aude (3 J 555).

HGL, t. 3 et 5 : *Histoire Générale du Languedoc*, recueil de sources, C. Devic et J. Vaissete, tomes 3, 5 et 8, Toulouse, Privat, 1872-1879.

LFM : *Liber Feudorum Maior, Cartulario real que se conserva en el Archivo de la Corona de Aragón*, éd. F. Miquel Rosell, Barcelona, 1945-1957.

LN : *Cartulaire de Béziers, Livre Noir*, éd. J.-B. Rouquette, Paris-Montpellier, 1918-1922.

Actes mentionnant des Hautpoul ; dans les notes les numéros mis entre parenthèse (exemple **1.**) y renvoient.

1. Décembre 1084 (HGL, t. V, n° 362, c. 691-92) : *Petrus Raimundus de Altopullo et Willelmus Pictavinus frater ejus* parmi les « nobles laïcs » témoins de l'union de Saint-Bauzile de Nîmes à la Chaise Dieu.

2. 1095 (HGL, t. 3, p. 511-512) : *Petrus Raimundus de Altopullo* rejoint Raimond de Saint-Gilles à la première croisade, prend avec Guilhem de Montpellier et trois autres seigneurs le commandement de cavaliers chargés du siège d'Antioche, s'illustre pendant l'assaut (épisode de la Sainte Lance).

3. 1098 (HGL, t. V, n° 396, IV, c. 750) : un autre *Petrus Raimundus de Altopullo* et son frère Arnaud restituent Saint Amans de Valtoret à l'abbaye de Caunes en Minervois.

4. Entre 1107 et 1120 (LFM, 849,850, 851) : Hélène Débax, *La féodalité languedocienne, XI^e-XII^e siècles*, Presses Universitaires du Mirail, col. Tempus, 2003, p. 82 : « serments offensifs, contre le vicomte de Béziers, prêtés à Ramon Berenguer par Pierre et Arnaud de Laure, par Pierre Raimond de Hautpoul, par Bernard de Minerve et par Isarn Jourdain de Saissac ».

A) Dans l'entourage des vicomtes Trencavel

XI^e : *supra* **1** et **2**

5. Décembre 1105 (HGL, t. V, n° 411, II, c. 795-796) : *Arnaldus Raimundus de Altopullo* signe la promesse de mariage entre une fille du vicomte Bernard Aton et Arnaud de Sauvian.

6. 1121 (HGL, t. V, n° 475, c. 894-896) : *Petrus Raimundus de Altopullo* premier cité de membres de l'aristocratie régionale témoins d'une promesse de mariage entre Rostaing de Posquière et une fille du vicomte Bernard Aton.

7. 1125 (HGL, t. V, n° 488, II, c. 919) : Aimeric de Rocafort garant de la paix pour *Petrus Raimundus de Altpol*, id Ugo Escafred (famille de Rocafort) pour *Bernardus Raimon de Altpol*.
8. 1130 (HGL, t. V, n° 414, I, c. 960-961) : accord entre Roger et Raimond Trencavel, juré pour Roger par divers nobles régionaux dont *Guillelmus Petrus de Altopullo*.
9. Vers 1130 (HGL, t. 5, n° 509, III, c. 965-966) : « Peire Raimundz d'Altpol et son fils Ermengaud » sont garants d'une sécurité jurée par Ugo de Saissac (et ses frères) à la vicomtesse Cécile et son fils Roger pour Boissedon.
10. Décembre 1132 (HGL, t. V, n° 519, c. 981-82-83) : nouvel accord entre les deux frères Roger et Raimond Trencavel, Roger ayant pour garant *Guillelmus Petrus de Altopull* lequel est aussi témoin.
11. Avril 1134 (HGL, t. V, n° 526, I, c. 1000-1001) : *Guillelmus Petrus de Altopull* témoin d'un acte vicomtal concernant le Narbonnais.
12. Octobre 1136 (CT. 23 et HGL, t. V, n° 532 I, c. 1016-1017) : *Guillelmus Petrus* fils de feu Adalaïs prête serment à Cécile et à son fils Roger pour Hautpoul ; *Bernardus de Altopullo* témoin.
13. Septembre 1141 (HGL, t. V, II, c.1050) : *Guillelmus Petrus de Altopullo* témoin d'une *concordia* entre Raimond Trencavel et Sicard vicomte de Lautrec.
14. 1146 (HGL, t. V, n° 566, II, c. 1086-1087) : Bertrand *Bonhomme* d'Hautpoul, témoin d'un acte vicomtal concernant la fondation de Montolieu.
15. Juillet 1146 (HGL, t. V, n° 567, I, c. 1088) : transaction entre Raimond Trencavel dit « proconsul de Béziers » et le vicomte de Minerve Pierre avec parmi les témoins *Guillelmus Petrus de Altopullo*.
16. Novembre 1150 (HGL, t. 5, n° 582, c. 1122-1124) : Guillem Pierre d'Hautpoul est témoin de la concordia établie entre les vicomtes Raimond Trencavel et Bernard Aton son frère.
17. Février 1152 (HGL, t. V, n° 591, I, c. 1150-1151) : *Guillelmus Petrus de Altpol* témoin d'une donation pour noces concernant une fille Fabrezan et Vintrons.
18. Juillet 1152 (HGL, t. 5, n° 585, IV, c. 1129-1130) : Guillem Pierre de Hautpoul témoin d'une sécurité jurée au vicomte pour *lo castel de Montlauder*.
19. Août 1152 (HGL, t. V, n° 585, V, c. 1130) : *Petrus Raimundus de Altopullo* témoin d'un accord entre les Saissac et Raimond Trencavel au sujet de Verdun.
20. Septembre 1152 (HGL, t. V, n° 593, c. 1157-1158) : loin de ses bases, *Petrus Raimundus de Altpol* entourés de viguiers et nobles du Carcassès, est témoin de la vente du château de Mèze dans l'Agadés par Gérard de Roussillon à Raimond Trencavel son oncle.
21. Novembre 1152 (HGL, t.5, n° 489, VI, c. 1130-1131) : *Arnaldus de Altopulo* témoin d'un arbitrage de Bernard de Canet entre Raimond Trencavel et les Limoux à propos de droits régaliens à Limoux.

22. Décembre 1152 (HGL, t. 5, n° 548, II, c. 1050) : Guillem Pierre d'Hautpoul parmi les témoins d'une concordia entre le vicomte Raimond Trencavel et le vicomte de Lautrec.
23. Juin 1153 (HGL, t. 5, n° 585, XII, c. 1140) : Bernard Bonhomme de Altopullo témoin d'un acte vicomtal à propos de Cabaret.
24. Septembre 1156 (HGL, t. V, n° 612, c. 1198-1199) : Pierre Raimond d'Hautpoul présent à Servian, dans le Biterrois, en l'absence du vicomte, au plaid départageant Austor de Lunas et les vicomtes de Bruniquel.
25. Juillet 1158 (HGL, t. 5, n° 625, II, c. 1220-1221) : *Guillelmus Petrus* auprès des Saissac est témoin d'un serment à Raimond Trencavel par Sicard fils d'Ava pour le *castrum* de Laurac.
26. 1160 (HGL, t. V, n° 627, II, c. 1223-1224) : au côté des Lautrec, *Guillelmus Petrus d'Autpoll* témoin d'un acte concernant les Lautrec et l'abbaye de Candeil.
27. Août 1162 (HGL, t. V, n° 645, I, c. 1251-1252) : *Petrus Raimundus de Altopullo* témoin de l'acte par lequel les Saissac reconnaissent tenir Verdun de Raimond Trencavel.
28. Janvier 1163 (HGL, t. V, n° 651, c. 1264-1265) : *Guillem de Pictavis* et *Guillelmus Petrus de Altopullo* parmi les témoins d'un accord entre Ermengarde de Narbonne et Raimond Trencavel à propos de salines et d'usages.
29. Juin 1163 (HGL, t. 5, n° 653, c. 1270-1271) : *Petrus Raimundus de Altopullo* et *Guillem de Pictavis* sont témoins du pacte de paix entre le comte de Toulouse et Raimond Trencavel en présence de la haute aristocratie régionale.
30. Novembre 1163 (HGL, t. V, n° 655, c. 1274-1275) : *Petrus Raimundus de Altopullo* parmi le petit nombre de témoins conduits par Ermengarde de Narbonne au serment des seigneurs de Termes en faveur de Raimond Trencavel.
31. Novembre 1163 (HGL, t. V, n° 656, I, c. 1275-1277) : plaid tenu à Carcassonne par Raimond Trencavel devant l'assemblée judiciaire présidée par l'évêque de Carcassonne et les viguiers et des nobles dont *Petrus Raimundus de Altopullo* dit « viguier vicomtal » à propos d'une controverse les opposant aux Saissac à propos de Montréal.
32. Décembre 1163 (HGL, t. 5, n° 656, II, c. 1277-1279) : autre plaid devant la même assemblée pour une controverse opposant les Termes.
33. Juillet 1164 (HGL, t. V, n° 660, I, c. 1286) : Gaucerand de Capeatang, les Faugères, quelques autres dont *Petrus Raimundus de Altopullo* au côté de Pierre Siger de Béziers, témoins à Villemagne d'un serment à Raimond Trencavel pour Vieussan.
34. Juillet 1164 ((HGL, t. V, n° 661, c. 1289-1291) : idem à Villemagne.
35. Mars 1165 (HGL, t. V, n° 660, II, c. 1286-1287) : *Arnaldus de Altopullo* témoin d'un serment à Raimond Trencavel et Roger pour Montolieu semble-t-il.

- 36.** Mai 1175 (CT n° 434 et HGL, t. VIII, n° 22, III, c. 309-310) : Pierre Raimond d'Hautpoul participe à l'arbitrage d'une querelle opposant le vicomte Roger dit de Béziers au seigneur de Lunas (Biterrois).
- 37.** Mai 1175 (CT 462 et HGL, t. VIII, n° 23, c. 313-314-315) : Pierre Raimond d'Hautpoul dit « viguier d'Albi » à l'occasion d'un accord passé à propos de Murasson, concernant les Olargues.
- 38.** Janvier 1176 (HGL, t. VIII, n° 22, IV, c. 310-311-312 d'après Doat, V. 168, f. 111) : Pierre Raimond d'Hautpoul est témoin de la mise en gage des droits vicomtaux sur la route de Béziers à Montpellier par le vicomte Roger en faveur d'Elzéar de Castries.
- 39.** Septembre 1176 (HGL, t. VIII, n° 22, V, c. 312) : *in manu* de Pierre Raimond d'Hautpoul agissant pour le vicomte Roger, mise en gage à Laurac par le vicomte aux Lautrec d'un bien à Laurac.
- 40.** 1177 (HGL, t. VIII, n° 29, c. 315-316) : Pierre Raimond d'Hautpoul — avec Guillem de Saint-Paul autre conseiller du vicomte — jure l'alliance passée par le vicomte Roger avec Gui Guerejat, Guilhem de Montpellier et Burgondion (lignage des Guilhems de Montpellier) ainsi qu'avec Bernard Aton contre le comte de Toulouse.
- 41.** Octobre 1179 (CT n° 440, HGL, t. VIII, n° 35, I, c. 337-338) : Pierre Raimond d'Hautpoul est premier témoin de l'inféodation à Bérenger de Puisserguier par Roger vicomte des leudes du chemin de Saint-Thibéry à Marseillan (Agadès).
- 42.** Octobre 1179 (CT n° 441, HGL, t. VIII, n° 35, c. 338-339) : Pierre Raimond d'Hautpoul est premier témoin après Alfons roi d'Aragon, Ermengarde vicomtesse de Narbonne, de l'inféodation par le vicomte Roger à Bérenger de Puisserguier des leudes du chemin de Béziers à Narbonne.
- 43.** Novembre 1179 (CT, n° 489, HGL, t. VIII, n° 36, I, c. 339) : Pierre Raimond d'Hautpoul souscrit la donation faite à Carcassonne par Roger « vicomte de Béziers et de Carcassonne » en faveur du comte de Provence (maison comtale de Barcelone) des châteaux de Brusque, du Pont et de Murasson.
- 44.** Novembre 1179 (HGL, t. VIII, n° 36, II, c. 339-340) : Pierre Raimond d'Hautpoul souscrit la reprise en fief par le même.
- 45.** Janvier 1182 (CT n° 62, HGL, t. VIII, n° 45, c. 363-364) : Pierre Raimond d'Hautpoul est premier témoin du serment de fidélité d'Amiel d'Auriac et de ses fils à Roger vicomte, pour le *castrum* du Castlar.
- 46.** Mai 1184 (LN, n° 297, p. 423-425) : Pierre Raimond d'Hautpoul arbitre, aux côtés d'Ermengarde vicomtesse de Narbonne, un différend opposant Guillem de Saint-Paul et Guillem Vassadel (de Puisserguier) au sujet d'une villa biterroise, Roger vicomte se porte garant pour Guillem de Saint-Paul et son notaire instrumente.

47. Juin 1184 (CT n° 442, HGL, t. VIII, n°53, c. 377-378-379) : Pierre Raimond d'Hautpoul premier témoin de l'inféodation à Raimond Vassadel de Puisserguier des leudes (taxes sur les marchandises) perçues sur le chemin de Béziers à Narbonne par Roger vicomte.

48. Décembre 1184 (LN, n° 277, p. 393, repris HGL, t. VIII, n° 42, c. 358-360) : à la suite du vicomte, Pierre Raimond d'Hautpoul jure la promesse faite à l'évêque de Béziers par Roger vicomte de ne point permettre à un fils ou descendant du traître Pierre Nairat le Gros, de revenir vivre à Béziers, ce dernier ayant été condamné avec sa parentèle à l'exil.

49. Juin 1185 (CT n° 596, HGL, t. VIII, n° 57, c. 383-384) : après des prélats, Pierre Raimond d'Hautpoul est premier témoin de la donation de tous ses biens par Roger vicomte à Alfons roi d'Aragon qu'il adopte.

50. Février 1188 (HGL, t. VIII, II, c. 385-386) : Pierre Raimond d'Hautpoul est témoin de la reconnaissance par Sicard vicomte de Lautrec d'une remise de dot (8000 sous) par Roger vicomte et rappel d'un arrangement au sujet du versement.

B) Guillem de Poitiers, compagnon de la vicomtesse d'Ermengarde

(*supra* **1.**) 1084 : *Petrus Raimundus de Altopullo et Willelmus Pictavinus frater ejus...*

51. 1145 (HGL, t. V, n° 565, c. 1084-1085) : plaid tenu à Sijean dans le Narbonnais où l'archevêque réclame des droits apparemment aux châtelains de Sijean parmi lesquels Guillem de *Pictavi*, un Durban et un Coursan.

52. 1151 (HGL, t. V, n°587, c. 1142-1144) : Bernard Raimond de Capendu, Pierre Siger de Béziers, Pierre de Minerve, un Durban, *Guillelmus de Pictavo*, témoins d'un acte passé entre Ermengarde de Narbonne et Raimond Trencavel.

53. Novembre 1155 (HGL, t. V, n° 606, c. 1184-1185) : accord pour la justice d'Elne entre l'évêque et un certain Gausbert de Alvarin sur des droits régaliens, que signent plusieurs prélats, des hommes du Roussillon et *Guillelmus de Peiteus*, outre un Ouveilhan et Ermengarde de Narbonne.

54. Janvier 1158 (HGL, t. V, n° 621, c. 1213-1214) : *Guillelmus de Pictavis* et Bernard Raimond de Capendu sont témoins de serments réciproques entre l'archevêque de Narbonne et Raimond Trencavel.

- (*supra* **24**) Janvier 1163 (HGL, t. V, n° 651, c. 1264-1265) : *Guillelmus de Pictavis* et *Guillelmus Petrus de Altopullo* parmi les témoins d'un accord entre Ermengarde de Narbonne et Raimond Trencavel à propos de salines et d'usages.

- (*supra* **25**) Juin 1163 (HGL, t.V n° 653, c. 1270-1271) : *Petrus Raimundus de Altopullo* et *Guillelmus de Pictavi* témoins du pacte de paix passé entre le comte

de Toulouse et Raimond Trencavel en présence de la haute aristocratie régionale.

55. Octobre 1163 (HGL, t.V, n° 654, II, c. 1273-1274) : accord entre la vicomtesse de Narbonne et l'abbaye de Quarante dont sont témoins entre autres Pierre vicomte de Minerve, un Durban, *Guillelmus de Peitus*, Bermond de Sijean, Bérenger d'Ouveilhan.

56. 1170 (CT, f. 165, n°433) : un arbitrage concernant la seigneurie castrale de Vias en pays d'Agde règle un différend opposant Ermessinde épouse de Bérenger de Béziers et son fils Pierre Rainard de Béziers. Guillem dit de Poitiers (*Pictavi, Peiteus*) préside aux côtés des évêques de Béziers et de Lodève, de Bernard Raimond de Capendu et de Pierre Raimond de Montpeyroux. L'acte qui suit (1173) nous apprend que Guillem de Poitiers et Bernard Raimond de Capendu ont épousé deux des sœurs de Pierre Rainard.

57. Décembre 1171 (HGL, t. VIII, n° 11, c. 282-283) : *Guillelmus de Pictavi* et Gaucerand de Capeatang témoins de la paix passée entre Ermengarde de Narbonne et Roger vicomte de Béziers passé à Lézignan dans le Narbonnais.

58. Décembre 1173 (CT, f. 179, n° 465, repris dans Doat, vol. 5, 40, f. 98-103, édité et commenté par J. Hilaire : *Les régimes matrimoniaux aux XI^e et XII^e dans la région de Montpellier*, Recueil de Mémoires et travaux, fasc.. III, Montpellier 155) : testament de Pierre Rainard de Béziers fils d'Ermessinde et de Bérenger de Béziers, héritier de Villeneuve et de Vias, seigneuries castrales du Biterrois et de l'Agadès, et de celle d'Ouveilhan en Minervois. Il teste en faveur de ses six sœurs ; quatre sont mariées hors du Biterrois avec de grands seigneurs du Minervois et du Narbonnais. Sont citées dans l'ordre : N ép. de Bernard Raimond de Capendu, Cécile mariée à Pierre vicomte de Minerve, Adalaïs unie à Aimeric de Ponte, une autre sœur n'est pas mariée, la sixième citée mais non nommée a épousé Guillem de Poitiers. Elle reçoit les honneurs patrimoniaux situés dans la ville de Béziers et à Villeneuve-lès-Béziers. L'aînée des sœurs et Adalaïs ont reçu Vias dont des droits seront cédés en 1203 au vicomte Raimond Roger contre 13000 sous ; Cécile a Ouveilhan.

59. Avril 1194 (LN, n° 320, p. 465-67), Ermengaud de Fabrezan, Bérenger de Béziers, *Guillelmus de Peiteus*, frères entre eux, vendent à un archidiacre l'emplacement qu'ils possédaient en face de la Cathédrale Saint-Nazaire, local accolé à la muraille de Béziers avec « une partie du mur ». S'agissait-il des enfants nés de l'union de N. héritière à Béziers et de Guillem de Poitiers ? Plusieurs indices invitent à le penser : le contrôle de ce mur appartient aux Rainard de Béziers depuis le XI^e siècle, un des trois frères est nommé comme son père présumé.

Notons par ailleurs qu'en 1288, le notaire public de La Grasse est un Guillem de Poitiers et son prieur est dénommé Rainard d'Ouveilhan (*Gallia Christiana*, 6, *Instr.* C. 491).

Au XIV^e siècle un *Guillelmus de Altopullo* prête serment de fidélité au roi de France pour Hautpoul : *Dominus Guillelmus de Altopullo miles, pro suo castro de Altopullo et pertinentiis ejus...* (1339, HGL, t. VIII, c. 209).

**Un exemple de « société cathare ordinaire » :
Castrum, seigneurs et population d'Hautpoul
dans les archives de l'Inquisition.
(1200-1250)**

Anne BRENON

Résumé : *Le castrum d'Hautpoul a été balayé entre 1241 et 1279 par plusieurs enquêtes d'Inquisition, dont un certain nombre de dépositions ont été conservées, éclairant les réalités d'une « société cathare ordinaire » en prise avec les grands bouleversements du XIIIe siècle méridional. Ces sources informent en particulier sur le complexe groupe aristocratique du lieu, mettant en évidence son soutien à la dissidence religieuse – une foi partagée avec la population villageoise ; elles donnent de précieuses indications sur le fonctionnement des Eglises cathares d'Albigeois et de Carcassès, dont les obédiences se croisaient en Montagne Noire. La mise en perspective des témoignages permet enfin de mettre en évidence de réelles connexions entre défaites militaires et vagues de répression inquisitoriale, comme premiers signaux d'une déprise du catharisme des seigneuries méridionales à partir des années 1240.*

Mots clés : Hautpoul, Mazamet, Miraval, Cabaret, catharisme, *castrum*, société castrale, croisade albigeoise, Inquisition.

Hautpoul nous est rendu ce soir pour ce qu'il était : seigneurie d'ancien et prestigieux lignage (Claudie Amado), *castrum* puissant et bien fortifié, qui fit l'objet, il y a huit siècles, d'une opération militaire d'envergure dans le contexte de la croisade contre les Albigeois (J.L. Gasc et M.E. Gardel)... Mais la destruction de la place par Simon de Montfort au printemps 1212 ne la raya nullement de la carte, ni de l'histoire. Les archives de l'Inquisition, en dernier recours, permettent de compléter mais aussi élargir le tableau, cadrant le clan aristocratique d'Hautpoul sous un autre angle de vue, et éclairant suffisamment sa population

pour la porter en « exemple d'une société cathare ordinaire » - discernable durant la première moitié du XIII^e siècle.

« Dissidence ordinaire » : l'expression n'est paradoxale qu'en apparence. La fréquentation des archives de l'Inquisition, qui balaient de larges zones du Languedoc depuis les premières années du XIII^e s, habitue l'esprit à l'image répétitive mais bien individualisée de *castra*, ou villages fortifiés, formant autant de lieux de vie de ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui une « société cathare », aussi impropre soit le terme. On y rencontre ainsi, autour de lignages seigneuriaux eux-mêmes « protecteurs d'hérétiques », des populations chrétiennes intégrant sans grand heurt, en leur sein, souvent avec l'aval de leur curé, des communautés religieuses se réclamant plus ou moins clairement d'une Eglise non « papiste ». Puis les mêmes, le temps de la répression venu, défendant les religieux clandestins, qui restaient à leurs yeux « de bons chrétiens, de bons hommes et de bonnes femmes, qui avaient le plus grand pouvoir de sauver les âmes », les cachant, résistant avec eux. Tel est à grands traits le modèle auquel, à la lumière des archives de l'Inquisition, répond Hautpoul - comme ses voisins Cabaret et Roquefort, mais aussi tant d'autres places : lieu de vie « ordinaire » d'une « dissidence » qui ne sera qu'après coup dénoncée et condamnée comme « hérésie »¹.

Ajoutons qu' Hautpoul présente aussi la spécificité d'un site de montagne, directement situé sous une ligne de crête et de frontière, ce qui fait de la place un lieu de passage, particulièrement propice aux relations d'échange, en temps de paix, comme à la mise en sécurité des proscrits, en temps de guerre ou de répression. Hautpoul, carrefour de la Montagne Noire, est balayé par le phare de plusieurs enquêtes d'Inquisition entre 1241 et 1279, dont un certain nombre de dépositions notables ont été conservées². Le site, de ce fait, offre un point de vue réellement gratifiant sur la vie d'une « société cathare ordinaire », au fil des événements dramatiques du XIII^e siècle occitan. On la trouvera plus largement exposée à Mazamet même, puisqu'elle constitue le matériau de base du Musée du catharisme ; ainsi que dans deux études récentes, auquel je renvoie pour

¹ Autre modèle du genre, Roquefort a fait récemment l'objet d'une étude collective pluridisciplinaire approfondie : Pierre Clément (dir), *Roquefort de la Montagne Noire. Un castrum, une seigneurie, un lignage*, Loubatières, 2009.

² Sont utilisées ici essentiellement les dépositions devant l'inquisiteur Ferrer (1243-1244) de Pèire Daïde de Pradelles Cabardès (Doat 23, fol. 127a-140b), de Raimond de Miraval (Doat 23, fol. 233b-239a), de Jordan de Saissac (Doat 23, fol. 50 ab), d'Isarn Bonzom (Doat 23, fol. 226a-223a), de Pèire de Clauselles (Doat 24, fol. 224a-237b) et de Joan Blanch d'Hautpoul (Doat 23, fol. 239b-256b).

toutes précisions et pour le détail des références – mais qui ne prétendent pas, non plus, faire le tour de la question³.

1. Hautpoul de part et d'autre de la croisade (1200-1229). Contexte général

La seigneurie d'Hautpoul au flanc nord de la Montagne Noire, jouxte par la crête la seigneurie de Cabaret, qui dévale le flanc sud. Leur suzerain commun est le Trencavel, vicomte de Carcassonne, Béziers et Albi - dont Pèire Raimond d'Hautpoul, en 1175, était viguier pour l'Albigeois. Claudie Amado fait particulièrement ressortir la fidélité des Hautpoul à la dynastie vicomtale. Sur le plan religieux, le peuple chrétien du lieu est rattaché à l'évêché d'Albi, à qui la famille seigneuriale d'Hautpoul a également fourni des prélats. Mais le nom d'Hautpoul figure aussi dans ce qui pourrait être considéré, selon le point de vue, comme un embryon ou comme un reliquat de « chartier » de l'Eglise cathare, l'Eglise dissidente, c'est-à-dire la fameuse Charte de Niquinta, *vidimus* des années 1220 d'un acte donné pour remonter à 1167 et contenant essentiellement un accord de bornage⁴. La limite entre les évêchés ou Eglises cathares de Carcassès et de Toulousain y est indiquée entre Cabaret et Hautpoul – ce qui correspond probablement aux limites des seigneuries, et aussi des obédiences romaines – lesquelles convergent en ce point de crête puisque il constitue aussi l'extrémité sud de l'évêché d'Albi. Ainsi la population d'Hautpoul, religieusement tournée vers la cathédrale d'Albi, apparaît-elle également, au début du XIII^e siècle, participant de l'Eglise cathare d'Albigeois, au point de constituer le siège d'un diacre particulier – qui du temps de la Croisade contre les Albigeois est Arnaut Bos, du Vintrou. Il sera ensuite Aimery du Collet.

De fait, dans les années 1230-1245, les sources inquisitoriales révéleront dans Hautpoul la présence de deux prélats cathares, Fils Majeur et Mineur de l'évêque d'Albigeois Joan du Collet. Elles ne renseignent malheureusement pas pour la période antérieure (on ignore de fait les noms des évêques dissidents d'Albigeois entre Sicard Cellerier, à la fin du XII^e, et Joan du Collet). Mais on

³ Anne Brenon, « Les années 1230-1245, premiers jalons d'une déprise du catharisme en pays d'oc ? exemple de deux seigneuries de la Montagne Noire », dans *1209-2009. Cathares, une histoire à pacifier ?*, Actes du colloque de Mazamet 2009, Loubatières, 2010 ; ainsi que « La société cathare de la Montagne Noire, 2^e partie », dans *Patrimoine des vallées du Cabardès*, Cahier 6, 2011.

⁴ David Zbiral a fait brillamment le point sur ce sujet controversé, lors du colloque de Mazamet de 2009, *1209-2009. Cathares, une histoire à pacifier?... éd. cit.*, « La charte de Niquinta et le rassemblement de Saint-Félix, état de la question », p. 31-44 ; et « Edition critique de la charte de Niquinta selon les trois versions connues », p. 45-52. Voir également l'ouvrage magistral de Julien Roche, *Une Eglise cathare. L'évêché du Carcassès. Carcassonne, Béziers, Narbonne. 1167-début du XIV^e siècle*. L'Hydre éditions, 2005.

notera aussi, du fait de la proximité de la frontière carcassonnaise, certaines interférences dans Hautpoul de la hiérarchie cathare de Carcassès, pour y rencontrer des croyants de son obédience, réfugiés originaires de la seigneurie de Cabaret.

Les mêmes sources mentionnent la présence de maisons de bons hommes et de bonnes femmes dans Hautpoul dès les premières années du XIII^e s., sans citer malheureusement de nom – sauf, pour les années 1220, celui de plusieurs dames nobles – reflet de l'inclination naturelle (« ordinaire ») à la dissidence religieuse du clan aristocratique d'Hautpoul.

Claudie Amado a remarquablement mis en lumière l'ancienneté et le lustre des dynasties d'Hautpoul, en ce qui peut apparaître comme deux branches co-seigneuriales, les Pèire Raimond d'Hautpoul et les Bonzom. Signalons d'abord que les chroniques de la croisade ne donnent pas le nom des seigneurs défenseurs de la place lors du siège de 1212⁵ : Pierre de Vaux Cernay indique seulement que l'un des coseigneurs de Cabaret, replié dans Hautpoul, participait à la défense. Les archives inquisitoriales à leur tour donnent du clan seigneurial, à partir des années 1220, une image, certes tronquée, mais comportant quelques précieux effets de loupe. Elles ne laissent pas repérer de représentants explicites de la branche des Pèire Raimond, mais de nombreux Bonzom, ainsi que plusieurs autres lignages d'apparence exogène, dont on ne sait pas trop s'ils sont réfugiés là du fait de la guerre, ou s'ils participent (anciennement ?) à la co-seigneurie : les Puylaurens, grands vassaux toulousains, les Miraval, issus du versant carcassonnais, et les Boissezon, par ailleurs connus comme seigneurs de Lombers, en Albigeois.

De fait, les sources inquisitoriales n'éclairent pas l'histoire d'Hautpoul avant la croisade. Rien sur le siège par Simon de Montfort en 1212 ni sur ses suites. Premiers référencés, les chevaliers d'Hautpoul, Raimond de Miraval, Raimond Arnaut du Vintrou, Isarn Bonzom, sont signalés prêtant main forte à leurs voisins lors de la « guerre de Cabaret » contre la croisade royale (1226-1229). Dans Cabaret assiégé, ils fréquentent avec leurs pairs le prêche de l'évêque cathare de Carcassès, qui y est réfugié. Avant que la place ne soit rendue au roi et à l'Eglise, ils participent à l'évacuation et la mise en sécurité des religieux cathares du lieu : le clan Miraval, Raimond et ses frères, se chargeant des bonnes femmes de la famille, leurs tantes Raimonde, Aude et Marceline, qu'ils escortent jusqu'à Hautpoul, chez leur mère Blancha de Miraval. Le lien du

⁵ Au contraire de ce qu'affirme sans réf. M. Roquebert (*Histoire des cathares*, Perrin, 1999, p. 185), ce ne peut être Jordan de Saissac, fils de Sicard de Puylaurens, lequel Jordan, en 1212, avait moins de 10 ans.

groupe aristocratique d'Hautpoul avec l'Eglise dissidente est, d'emblée, non ambigu.

Les sources inquisitoriales éclairent la vie du *castrum* essentiellement à partir des années 1230, c'est-à-dire après la Croisade albigeoise. En ces lendemains du Traité de Paris, les destins des seigneuries d'Hautpoul et de Cabaret divergent : la vicomté de Carcassonne est devenue Sénéchaussée royale, les Cabaret sont dépossédés et l'Eglise de Carcassès livrée à la clandestinité. Mais la seigneurie d'Hautpoul fait partie des territoires retranchés aux domaines Trencavel au profit du comte de Toulouse. Les lignages originels restent en place ; la « société cathare ordinaire », à Hautpoul, bénéficiera encore de la connivence de ses lignages seigneuriaux, eux mêmes abrités sous l'écran protecteur du comte, désormais leur suzerain direct. Même alors que l'Inquisition va commencer à la déchirer.

2. 1230-1245. Des lignages croyants d'hérétiques

Les dépositions d'Inquisition conservées, concernant Hautpoul, émanent d'habitants du *castrum*, comme Joan Blanch, de réfugiés provenant de Cabardès, comme Pèire Daïde, ou d'Albigeois, comme Pèire de Clauselles, mais principalement de membres du clan seigneurial lui-même - d'Isarn Bonzom à Jordan de Saissac⁶.

On peut estimer que, par leur nature même, ces sources, reflet de l'intérêt des inquisiteurs, éclairent surtout suspects et dissidents, laissant dans l'ombre les paroissiens sans reproche. Des complexes branches du groupe aristocratique d'Hautpoul, elles font monter au jour de nombreuses figures, pas toujours clairement identifiables, mais dont la plupart manifestent en effet sympathie pour les bons hommes et attachement à la cause des comtes⁷.

La branche des Bonzom d'Hautpoul est doublement présente dans cette documentation, par la lignée de deux frères. Bernat Bonzom d'Hautpoul et son épouse, Raina de Miraval ont quatre enfants bons croyants, dont un fils, Frézoul, mort consolé lors du siège de Cabaret vers 1227. Bruna Bonzom, veuve de l'autre frère, fera elle aussi sa bonne fin, à Hautpoul même, en 1242, des mains

⁶ Voir ci-dessus, note 1.

⁷ C'est en particulier par les dénonciations du prélat cathare Sicard de Lunel, renégat et collaborateur de l'Inquisition à partir d'environ 1240, qu'on connaît le détail des liens familiaux du clan seigneurial d'Hautpoul. Registres des Parfaits convertis, reconstitués par Jean

de l'évêque d'Albigeois Aimery du Collet. Isarn Bonzom, leur fils, déposant d'Inquisition, a été comme son cousin Frézoul au nombre des défenseurs de Cabaret, y fréquentant le prêche de l'évêque cathare de Carcassès, Guiraut Abit.

Mêmes dévotions dissidentes chez les Puylaurens. Sicard de Puylaurens, fidèle de Raimond VII de Toulouse, meurt vers 1235, suivi par son fils aîné Isarn de Dourgne en 1239, tous deux probablement consolés par le dignitaire Sicard de Lunel⁸. Le second fils, Jordan de Saissac, futur grand faydit et protecteur d'hérétiques notoire, prendra les armes contre les français en 1240 à la tête de la chevalerie d'Hautpoul. Comment les Puylaurens se rattachent-ils aux Père Raimond ? Ricarda d'Hautpoul, bonne femme attestée dès 1225, est désignée comme sa tante par Jordan de Saissac⁹. Notons que la famille du Vintrou, liée aux Père Raimond, est alors elle aussi représentée par une tante bonne femme, Saure de Laval.

Le coseigneur d'Hautpoul, Arnaut Raimond, qui fait son testament en décembre 1222 - acte reconnu et cité par Marie-Elise Gardel et illustrant sa communication - appartient-il à la souche des Père Raimond ? Inconnu des inquisiteurs comme sa mère, dame Rozolina, il indique comme étant ses frères un Isarn de Boissézon et un Guilhem Père. Parmi les témoins de l'acte, qui comporte de pieuses clauses et donations en faveur du monastère d'Ardorel et des églises locales, figurent solennellement les nobles Ermengau de Miraval, Raimond de Payrol, ainsi que, si on développe bien l'abréviation, un Père Raimond en personne¹⁰. Il est éclairant de revenir sur certains de ces grands personnages à la lumière des archives inquisitoriales, car c'est un bon moyen d'illustrer l'inextricable composante « hérétique » de la société nobiliaire de ce temps : un Raimond Guilhem de Boissézon, à Hautpoul, meurt consolé vers 1235¹¹. Est-il un cousin ou un frère d'Isarn de Boissézon, donc aussi du seigneur Arnaut Raimond, qui avait « une part de la tour d'Hautpoul », et de son autre frère Guilhem Père ? Il a en tout cas pour fils un Raimond de Payrol, le probable témoin de 1222, qui chevauchera parmi la chevalerie d'Hautpoul aux côtés de Jordan de Saissac dans la tentative de 1240 sur Carcassonne. Par ailleurs, on

Duvernoy à partir de plusieurs fragments retrouvés, Ms 124 des A.D. de la Haute Garonne, fol. 144ab. Transcription dactylographiée de Jean Duvernoy.

⁸ Dép. de Jordan de Saissac devant Hugues de Bouniols, 26 avril 1279, Doat 26, fol. 53b-54a. Le vieux seigneur assure à l'inquisiteur que les bons hommes ont été appelés en vain, vraisemblable mensonge destiné à protéger la sépulture d'Isarn de Dourgne d'une sentence d'exhumation.

⁹ Jordan de Saissac, dép. de 1243 cit., Doat 23 fol. 50b.

¹⁰ Testament en occitan, AD du Tarn, H6. Reproduction du manuscrit ci-dessous, dans la communication de Marie Elise Gardel, p. XX et transcription/traduction ci-dessous en annexe, p. XX.

¹¹ Isarn Bonzom, dép cit, fol 230b-231a.

insistera sur le fait que l'apparat d'une mort pieuse n'exclut nullement des convictions religieuses dissidentes. On citera le cas d'un noble de Frontorge dénoncé *post mortem* à l'Inquisition pour avoir été « hérétique » avant de donner son corps à l'abbaye d'Ardorel.¹²

Quant à Ermengau de Miraval, le premier cité des témoins du testament de 1222, la documentation inquisitoriale révèle que ce probable frère de Gaucelin de Miraval, lequel fut passagèrement bon homme vers 1200, fera lui-même sa « bonne fin », consolé, vers 1228 - six ans après avoir assisté au testament d'Arnaut Raimond d'Hautpoul. C'est à la même période (1229) que son épouse, Blancha, recevra dans leur logis d'Hautpoul les bonnes femmes de la famille rescapées du siège de Cabaret : Aude, Raimonde et Marceline.... Tous leurs enfants sont signalés comme bons croyants : leurs filles, Raina Bonzom d'Hautpoul et Azalaïs de la Nogarède avec sa propre fille Alpaïs ; leurs fils Raimond, futur déposant d'Inquisition, Guilhem, Bernat, Prebost, qui combat devant Carcassonne en 1240 et Gasc de Miraval, notoire passeur d'hérétiques.

3. 1230-1245. Une population en résistance religieuse

Les dépositions concernant Hautpoul renseignent abondamment sur les pratiques hérétiques de la seigneurie. Le Fils mineur d'Albigeois, Sicard de Lunel, apparaît comme un familier des lignages du lieu. Si l'évêque albigeois d'alors, Joan du Collet, n'apparaît guère dans la Montagne Noire, son frère Aimery est par contre fréquemment attesté à Hautpoul, dont il est d'abord le diacre. En 1242, Joan du Collet sans doute réfugié en Italie, Sicard de Lunel arrêté et rénégat, Aimery - alors à son tour évêque d'Albigeois - continue à fréquenter assidûment Hautpoul¹³.

Comme dans d'autres *castra* de la Montagne Noire (Cabaret, Roquefort), après le traité de Paris de 1229, bons hommes et bonnes femmes n'apparaissent plus vivant publiquement en maisons communautaires dans le *castrum* d'Hautpoul comme c'était le cas auparavant¹⁴, mais souvent reçus et hébergés chez l'habitant. Sans compter la hiérarchie d'Albigeois, vingt et un bons hommes, dont au moins six sont originaires du village, et une dizaine de bonnes femmes, sont signalés dans Hautpoul. Joan Blanch, bûcheron et menuisier, reconnaît ainsi

¹² Déposition de Joan de Torène alias d'en Huc devant Pons de Parnac. Doat 25, fol. 137b. Faits remontant environ à 1250.

¹³ Sur les évêques d'Albigeois et les diacres d'Hautpoul à cette période, voir Jean Duvernoy, *L'histoire des cathares* cit, p. 284. Sur le cas particulier de Sicard de Lunel, ou Figueiras, p. 301.

avoir hébergé durant quatre mois, en 1235, la bonne femme Béatrix, soeur de Roger de Cabaret, avec ses compagnes Raimonde et Arsendis. Il faut dire que Joan Blanch est un croyant particulièrement fervent, dont la maison villageoise, jusqu'en 1244, constitue un gîte d'étape pour à peu près tous les bons hommes de passage, à commencer par l'évêque Aimery du Collet.

Peu à peu, le danger se resserrant, les témoignages vont laisser discerner autour d'Hautpoul l'existence de villages de cabanes, abritant les religieux clandestins « dans les montagnes » ou dans les bois. Père de Clauselles avoue avoir ainsi abondamment fréquenté - mais sans doute pas avant les années 1240 - le diacre puis évêque Aimery du Collet « dans une cabane, sous le mas de la Palade, entre Hautpoul et Pradelles, sur la rive de l'Arnette »¹⁵.

Dans le village castral d'une seigneurie dont le clan nobiliaire est demeuré attaché au catharisme, on ne peut guère s'étonner de repérer une population demeurée, elle aussi, largement croyante. Des quelques dépositions de 1244 que nous utilisons, recoupées par les dénonciations de Sicard de Lunel, ressortent les noms d'environ soixante-dix croyants et croyantes d'hérétiques, originaires du village ou réfugiés, et dont un certain nombre comptent un bon homme dans leur proche parenté - un frère, un mari, un fils, qu'on protège, qu'on révère. Deux ans plus tard, devant l'inquisiteur Bernard de Caux, cinquante trois autres personnes - ceux ayant précédemment avoué devant Guillaume Arnaut puis frère Ferrer se trouvant probablement emprisonnés ou brûlés comme relaps - nient toute implication dans l'hérésie¹⁶. On se gardera pourtant de tenter des statistiques, car une dizaine d'entre ces témoins appartiennent à des familles précédemment signalées comme croyantes, et deux au moins sont par ailleurs attestés comme personnellement croyants. Les simples chiffres émanant des fragments d'enquête conservés suffisent en tout cas à indiquer la forte imprégnation cathare de la population villageoise d'Hautpoul.

Ce qui est intéressant pour l'Histoire, c'est qu'on peut constater que les variations des pratiques hérétiques de la société villageoise suivent le rythme des événements politiques et militaires¹⁷ : quand les comtes et seigneurs occitans reprennent l'offensive, entraînant avec eux la chevalerie *faydite* d'Hautpoul et d'ailleurs - guerre du vicomte Trencavel de 1240, guerre du comte de Toulouse de 1242 - Bons Hommes et Bonnes Femmes ressortent la tête, fréquentent

¹⁴ Joan Blanc, dép cit. fol. 239b-240a, Jordan de Saissac, dép. cit. 50b.

¹⁵ Père de Clauselles, dép. cit. fol. 226b

¹⁶ Ms 609, fol. 234b-235a

ouvertement le village, y ont pignon sur rue, prêchent publiquement. On assiste même, lors de l'offensive de 1240 sur Carcassonne, à une conférence au sommet des hiérarchies cathares de Carcassès et d'Albigéois, tenue à Laure mais pilotée depuis Hautpoul. Quand leurs protecteurs sont dans le camp des vaincus, ainsi Jordan de Saissac *faydit* et dépossédé, les religieux dissidents disparaissent dans les bois, dans leurs cabanes de fortune, où leurs croyants leur apportent des vivres, tandis que l'Inquisition au contraire pénètre dans le *castrum* pour y soumettre à enquête l'ensemble de la « société cathare ordinaire » – Guillaume Arnaud et Etienne de St Thibéry en 1241, Ferrer en 1243 et 1244, Bernard de Caux en 1245-46. Un processus bien sûr d'autant plus irréversible que c'est l'ensemble de la population d'Hautpoul qui est prise pour cible, clan aristocratique en tête. Et que bientôt l'emprise monarchique – sensible en 1249 lorsque les coseigneurs d'Hautpoul doivent prêter hommage au comte « français » Alphonse, directe en 1271 avec l'installation de la sénéchaussée royale de Toulouse - se fera pérnante.

Symboliquement, les dernières mentions sur les lignages d'Hautpoul que nous laissent les archives inquisitoriales, est la suspicion, à la fin du siècle – en 1280 pour Isarn Bonzom, en 1284 pour Jordan de Saissac - d'une mort consolée des anciens seigneurs, des mains de derniers bons hommes clandestins de la Montagne Noire. Ceux des grands croyants villageois survivant alors croupissent probablement dans les cachots de l'Inquisition. Les deux derniers, malades et âgés, seront élargis par Bernard Gui en mars 1308.

Conclusion

Une histoire pour mieux comprendre

La chronologie des événements de ces dramatiques décennies laisse apparaître de claires connexions entre défaites militaires et vagues de répression religieuse. Il est de fait assez frustrant de devoir résumer et schématiser à grands traits l'histoire hérétique d'Hautpoul, qui est riche, prolixe et, dans ses détails humains, souvent émouvante.

Il s'agit d'une histoire abondant en détails qui font sens, comme ceux qui livrent des renseignements d'autant plus précieux qu'ils proviennent de l'intérieur, sur le système de fonctionnement des Eglises cathares méridionales, qu'on voit

¹⁷ Je propose une chronologie mettant en regard événements militaires et avancées de la répression, dans ma communication « Les années 1230-1245, premiers jalons... » cit, dans *1209-2009. Cathares : une histoire à pacifier ?...* cit, p. 283-85.

précis et collégial ; sur leur mode de relations internes, de part et d'autres de limites d'obédience qui se révèlent à la fois géographiques et communautaires.

Une histoire complexe et dense, qui permet aussi de mieux saisir comment une foi chrétienne ordinaire mais dissidente – celle du charbonnier bûcheron aussi bien que du seigneur et de sa dame - a pu être peu à peu extirpée du village par une répression de type policier, elle-même directement rendue possible par une défaite militaire donc, bien sûr, politique. Une exploration et une analyse historiques qui connectent enfin les phénomènes religieux et dissidents à leur cadre politique, social et idéologique. Et qu'il faudrait impérativement élargir, voire systématiser, à l'ensemble des seigneuries éclairées par les sources inquisitoriales...

Saint-Sauveur d'Hautpoul : un faubourg du *castrum* au début du XIII^e siècle ?

Marie-Elise GARDEL

Résumé : *Plusieurs prospections-inventaires ont été organisées depuis 2012 sur le site de Saint-Sauveur d'Hautpoul (Mazamet, Tarn). Elles ont permis de repérer, outre les ruines de l'église Saint-Sauveur, des vestiges de fortifications et des fossés à l'est et à l'ouest du site, ainsi que deux zones d'habitat, sur les pentes nord et sud de l'éperon, protégé par l'Arnette. Le mobilier recueilli, essentiellement céramique, confirme qu'il s'agit bien de vestiges médiévaux, même si une petite quantité de mobilier atteste aussi une occupation protohistorique. Ces découvertes posent la question des liens qui existaient entre les deux sites du castrum d'Hautpoul et de Saint-Sauveur. L'hypothèse qui se dessine est celle de deux sites fortement liés, qui avaient des fonctions complémentaires : le castrum était le centre du pouvoir, lieu de résidence aristocratique ; Saint-Sauveur était quant à lui un grand faubourg qui remplissait aussi un rôle d'habitat, mais surtout des fonctions commerciales et artisanales, religieuses et funéraires, et n'a été fortifié que tardivement.*

Mots-clés : Hautpoul, Saint-Sauveur, Mazamet, Tarn, Arnette, Moyen Âge, castrum, habitat castral, faubourgs médiévaux, fortification médiévale, église médiévale.

Introduction

Le récit du siège d'Hautpoul en 1212 par Pierre des Vaux de Cernay vient camper un décor bien utile à la connaissance du site d'Hautpoul et de son contexte pendant la Croisade : la tour, le *castrum*, et plusieurs faubourgs apparemment très vastes (*magna suburbia*). On pourrait imaginer à cette époque un *castrum* entouré de faubourgs très peuplés ne faisant qu'un avec lui... Or, au nord d'Hautpoul, sur la route de Castres - par laquelle les croisés sont arrivés - les ruines d'une église sont actuellement visibles au sommet de l'éperon appelé Saint-Sauveur, protégé par un méandre de l'Arnette. Sur ce deuxième site, les prospections que nous avons menées de 2012 à 2015 ont permis de recueillir

des témoins mobiliers, qui, en complément des textes, permettent d'émettre de nouvelles hypothèses à son égard et de dater de la deuxième moitié XII^e siècle une des phases de construction de l'édifice de culte.

En outre, on devine autour de l'édifice religieux et de son cimetière, attesté par du mobilier anthropologique, de solides murs de défense, des bâtiments excavés et même une sorte de *roca* fortifiée proéminente, elle aussi au sommet de l'éperon... L'église pourrait avoir été un des éléments polarisateurs de l'habitat sur le terroir d'Hautpoul. Elle a subi plusieurs phases de démolitions / reconstructions et il est assez difficile de repérer l'édifice d'origine parmi ces vestiges. L'ensemble des éléments inventoriés sur cet éperon, situé face à Hautpoul, semblent désigner le site de Saint-Sauveur comme un des *magna suburbia* de cet important *castrum*. Mais de nombreuses questions se posent encore : quels étaient les liens entre les deux sites, quelles étaient leurs fonctions respectives, comment communiquait-on de l'un à l'autre, leur chronologie diffère-t-elle ?



Fig. 1 : Le logis castral d'Hautpoul, vu de Saint-Sauveur.

L'enquête documentaire¹

L'apport des sources narratives, pour la première moitié du XIII^e s. est précieux, même si l'on doit prendre en compte les déformations emphatiques et la partialité des auteurs...

Hautpoul : castrum et turrim castris

C'est en 1212 que Pierre des Vaux de Cernay, chroniqueur de Simon de Montfort, décrit le siège et la reddition du *castrum* d'Hautpoul, lors de la Croisade contre les Albigeois². Il est impressionné par le site qui lui paraît inaccessible. Même si l'importance décrite par l'auteur met en valeur l'exploit des croisés, l'épisode indique qu'Hautpoul, au contact du comté de Toulouse et de la vicomté des Trencavel est un des sites-clés de la Montagne Noire.

Pierre des Vaux de Cernay décrit très précisément cet épisode de la Croisade, donnant ainsi de précieuses indications topographiques³ : *castrum autem Alti Pulli in altissimi et arduissimi montis arduitate, super rupes maximas et quasi inaccessibiles situm erat...* Et il précise que le *castrum* était entouré de *suburbia magna* (grands faubourgs) et qu'ils prirent un «premier bourg » avant d'arriver au *castrum*.

¹ L'enquête documentaire sur Hautpoul et sur Saint-Sauveur a été effectuée en collaboration avec Mireille Royer Benejean, conservatrice en chef du patrimoine, membre de l'AVPM, que nous remercions vivement.

² Pierre des Vaux de Cernay. *Histoire de l'hérésie des albigeois*, Brière librairie, Paris, 1824, 400p. Transcription de la relation du siège d'Hautpoul du texte original en latin dans Miquel (J.), *Notice sur la ville de Mazamet*, 1880, rééd., Ed. Le Bastion, p. 16 à 18.

³ P. des Vaux de Cernay, *La Croisade Albigeoise*, Trad. P. Guébin et H. Maisonneuve, Paris, Vrin, 1951, p. 121-123 : « Partis de Castres certain Dimanche, dans la quinzaine de Pâques, nous arrivâmes devant ledit château (*castrum*) : ceux des ennemis qui y étaient entrés pour [défendre le *castrum*, pourvu de grands faubourgs (*suburbia magna*)], sortirent orgueilleusement et commencèrent une violente attaque [...]. Hautpoul était bâti au penchant d'une montagne haute et escarpée, sur des rochers énormes (*rupes maximas*) et presque inaccessibles [...]. Les nôtres montèrent une pierrière, la mirent en place le troisième jour de leur arrivée, et soumirent le donjon (*turrim castris*) à son bombardement. En même temps, nos chevaliers revêtirent leurs armes et descendirent dans le ravin au pied des remparts (*castris*) avec l'intention de remonter vers le château (*castrum*) et d'essayer de le prendre d'assaut. Quand ils furent entrés dans le premier faubourg (*primum burgum*) les assiégés, montèrent sur le rempart (*muros*) et sur les maisons (*domos*), et se mirent à jeter en abondance de grosses pierres sur les nôtres : d'autres allumaient un grand feu à l'endroit par lequel les assaillants étaient entrés. [...] Cependant, notre pierrière bombardait le donjon (*turrim castris*) sans arrêt. Le quatrième jour depuis le début du siège, après le coucher du soleil, un épais brouillard se lève : les assiégés frappés d'une terreur envoyée par Dieu et saisissant l'occasion d'un temps favorable, sortirent du château (*castro*) et prirent la fuite [...]. Le lendemain, le comte donna l'ordre de détruire le château (*castrum illud*) de fond en comble et de l'incendier » (la phrase entre crochets diffère de la traduction de P. Guébin et H Maisonneuve : elle est rétablie d'après le texte original).

En complément de ce récit, certaines des dépositions faites dans le courant du XIII^e s. devant l'Inquisition et recopiées dans la collection Doat⁴ évoquent le *castrum* d'Hautpoul, ou plus exactement des personnes qui y habitaient ou y ont résidé temporairement, preuve que le siège n'a pas mis fin à l'activité du *castrum* :

- Celle de Raymond, fils de Bernard Bonhom, chevalier d'Hautpoul (septembre 1244) nous apprend qu'il aurait logé dans la maison de Raina, sa mère, deux chevaliers, Gasc de Luran et son frère Raymond Ermengaud, hérétiques, et qu'il les a nourris pendant quinze jours.
- Celle, très importante, d'Isarn Bonhom d'Hautpoul (même date) permet de savoir qu'Arnaud Bos tenait dans ce *castrum* une maison d'hérétiques.
- Enfin, Raymond de Miraval d'Hautpoul (même date) explique que son père Ermengaud, malade, a reçu le *consolamentum*, et que lorsque le *castrum* de Cabaret a été rendu au roi⁵, il y est allé avec Bernard de Miraval son frère, Gasc de Luran, et Gasc son écuyer, pour en délivrer deux femmes hérétiques, dont l'une était une parente.

Il y a également des informations diffuses dans d'autres dépositions⁶. Joan Blanch est bûcheron et menuisier à Hautpoul. Proche des hérétiques, il « reconnaît avoir hébergé durant quatre mois, en 1235, la bonne femme Beatris, sœur de Pierre Roger de Cabaret »⁷.

A cette époque, plusieurs documents indiquent l'importance territoriale d'Hautpoul. Le premier est une copie du XVI^e siècle d'une charte de 1244 dite « de Jourdain de Saissac »⁸, alors seigneur d'Hautpoul. Deux actes partiellement publiés⁹, l'un de 1253, l'autre de 1276, enregistrent les privilèges qu'il octroie aux habitants d'Hautpoul, de Monclus, du Bousquet, et de « La Rivière d'Hautpoul », comprenant les paroisses de Sainte-Marie de Négrin, de Saint-Sauveur d'Hautpoul, de Saint-Pierre de la Montagne (actuelle Saint-Pierre des Plots)¹⁰. Le texte 1253 permet de faire un intéressant parallèle avec Cabaret : l'existence d'un habitat alors dénommé « Rivière d'Hautpoul » n'est pas sans évoquer le nom du

⁴ DOAT 23, f° 224 r° à 238 v°.

⁵ En 1229.

⁶ Brenon (A.), « La société cathare de la Montagne Noire, 1^e partie », *Patrimoines, vallées des Cabardès*, Cahier 5, 2010, p. 41-46 ; Brenon (A.), « La société cathare de la Montagne Noire, 2e partie », *Patrimoines, vallées des Cabardès*, Cahier 6, 2011, p. 53-58 ; cf. aussi : Roche (J.), *Une église cathare : l'évêché du Carcassès. Carcassonne, Béziers, Narbonne 1167-début du XIV^e s.*, Cahors, L'Hydre Ed., 2005, p. 225.

⁷ Doat, vol. 23, f° 240 r°, cité par Brenon (A.), « Les seigneurs de Cabaret, Hautpoul et Roquefort dans les années 1230 », *Patrimoines Vallées des Cabardès*, Cahier 6, 2011, p. 56.

⁸ Archives municipales de Mazamet, cote AA1.

⁹ Miquel (J.), *Op. cit.*, 1880, rééd., 1983, 186 p.

¹⁰ Miquel (J.), *Op. cit.*, 1983, p. 7-8.

nouveau village de «Rivière de Cabaret»¹¹, qui succède au *castrum* après sa destruction vers 1240.

Enfin en 1318, lors de la création du diocèse de Lavaur, Hautpoul sert de limite avec ceux de Carcassonne et de Narbonne. Saint-Sauveur d'Hautpoul, Saint-Pierre de la Montagne et Saint-Julien de Roquerlan figurent¹² parmi les paroisses mentionnées. Saint-Sauveur semble donc rester durant tout le bas Moyen Âge l'église paroissiale d'Hautpoul.

Saint-Sauveur : magna suburbia ?

Ce deuxième site, massé sur un éperon au nord et nettement en contrebas du *castrum*¹³, et subordonné visuellement à celui-ci, pouvait assurer le contrôle de la voie du sel reliant la Minervois à l'Albigeois. L'accès au cours d'eau, l'Arnette, qui le protège naturellement dans son méandre, y est plus aisé en raison de son altitude moindre. D'une superficie plus vaste (environ 10 hectares) et plus facilement constructible qu'Hautpoul, car moins escarpé, l'éperon de Saint-Sauveur est peut-être, dès l'origine du peuplement de ce secteur, un lieu d'activité et d'habitat. Sur Saint-Sauveur, le mobilier recueilli lors des premières prospections tendrait à confirmer une première occupation protohistorique...

La première mention du toponyme Saint-Sauveur date de 1162¹⁴ : un texte mentionne la « Croix de Saint-Sauveur » comme lieu-dit. Y a-t-il déjà une église sur l'éperon à cette date ?

En revanche, Saint-Pierre d'Hautpoul, mentionné au X^e s. n'apparaît plus aux XI^e et XII^e siècles. Le premier vocable a-t-il été remplacé par celui de Saint-Sauveur ou s'agit-il de deux églises différentes ? L'église de Saint-Sauveur n'est malheureusement pas évoquée en 1212, dans la description pourtant précise du *castrum* d'Hautpoul et des ses bourgs, par le chroniqueur des croisés uniquement focalisé sur le siège lui-même.

¹¹ Première mention en 1264 : cf. J. Roche, *Une église cathare, l'évêché du Carcassès*, Cahors, L'Hydre éditions, 2005, p. 503-508.

¹² *Gallia Christiana*, T. XIII, *Instrumenta Ecclesiae Vaurensis*, col. 269.

¹³ Hautpoul (*altum podium* signifie littéralement « haut puy »), culmine à 518 mètres NGF, tandis que l'altitude de l'éperon de Saint-Sauveur est en moyenne de 400 mètres NGF.

¹⁴ Texte intégral publié par : Debax (H.), *La seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge. Les coseigneurs du XI^e au XIII^e siècles*, Presse Universitaire de Rennes, 2012, p. 371-372.



Fig. 2 : Les premières défenses de l'éperon de Saint-Sauveur, à l'est du site.

Le premier acte nommant explicitement l'église Saint-Sauveur d'Hautpoul date de 1222¹⁵ : le 29 décembre, Arnaud Raimond d'Hautpoul cède par testament à Guillaume Pierre sa part de la tour d'Hautpoul à l'abbaye d'Ardorel (*la meitat de la mia part de la torr dautpoul*) : était-elle restée debout malgré les destructions décrites par P. des Vaux de Cernay ? A-t-elle été reconstruite depuis le siège de 1212 ? Il lègue aussi des tasques sur la métairie de *La Boqueta* (Le Bousquet) aux églises Saint-André d'Aussillon, Saint-Sauveur d'Hautpoul, Sainte-Marie de Négrin, Saint-Pierre de Fronze, aux maladreries de Labruguière et de Saint-Amans, à l'hôpital de Labruguière. « ... *Je laisse à Saint-Sauveur à l'église d'Hautpoul II setiers de seigle aux moissons. Je laisse à l'église de Saint-Pierre d'Hautpoul I setier de seigle aux moissons.* La réapparition du vocable de Saint-Pierre montre que les deux églises sont bien distinctes.

¹⁵ Archives départementales du Tarn, H6 : 1222, *Testament d'Arnaud Raimond d'Hautpoul*. Nous remercions Anne Brenon pour sa transcription.

C'est le premier acte écrit qui mentionne clairement l'église Saint-Sauveur (a Sain Salvador a la gleisa dautpol) et qui permet de la situer dans un maillage paroissial, mais nous verrons plus loin que les découvertes archéologiques permettent probablement de faire remonter sa construction au siècle précédent.

A la fin du XVI^e siècle, on constate l'absence d'habitations sur l'éperon de Saint Sauveur. En effet, sur le compoix d'Hautpoul-Mazamet datant de 1597¹⁶, il n'y a pas de propriétés bâties mais seulement des cultures. Les propriétaires habitent à Hautpoul et exploitent des terrasses de cultures située sur le versant sud de l'éperon de Saint-Sauveur. La destruction de l'église Saint-Sauveur intervient-elle en 1562 ou en 1574 ? Les études anciennes divergent sur ce point. En 1644, un recteur subsiste mais probablement *sine cura*¹⁷. C'est donc à l'archéologie de déterminer les dates extrêmes d'occupation de cet éperon en tant que lieu habité...

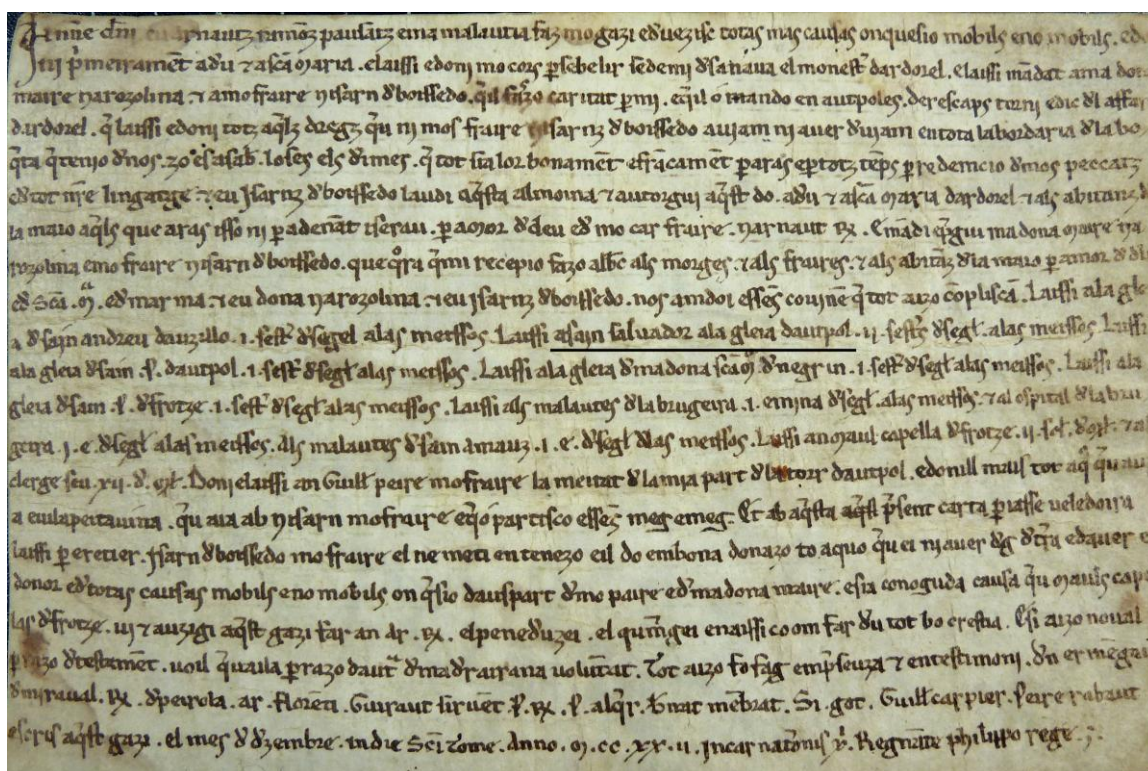


Fig. 3 : Testament d'Arnaud Raimond d'Hautpoul de 1222 (AD 81, H6)

¹⁶ Archives municipales de Mazamet : compoix de 1597 (cote CC1) - Compoix de 1646 (cote CC2) - Compoix de 1646 (cote CC3).

¹⁷ Archives départementales du Tarn, notaire P. Cabibel père, 3 E 1 8962 (recherches M. Royer-Benejeam, que nous remercions).

Un certain nombre de questionnements demeurent donc, notamment en ce qui concerne la datation de ce site : site de hauteur du haut Moyen Age ? Faubourg castral fortifié ? Séparés par la profonde vallée de l'Arnette, les deux sites pouvaient fonctionner ensemble : ils se font face, les chemins sont en pente douce, malgré l'escarpement général. Le site de Saint-Sauveur a une fonction évidente de contrôle de la vallée et protège, de ce fait, le *castrum* d'Hautpoul.

Les opérations de terrain

En archéologie, avant notre intervention, les travaux ont été extrêmement rares sur cette partie de la Montagne Noire, et seule la partie occidentale du massif en a bénéficié.

Dans les années 1960-1970, des fouilles ont été effectuées par un groupe de bénévoles mené par Edouard Cayre¹⁸.

En 1988, Sylvie Campech obtient sa maîtrise d'archéologie sur « *L'Occupation du sol du piémont nord de la Montagne Noire au Moyen-Age* », incluant une enquête documentaire et descriptive du bâti sur Hautpoul et Saint-Sauveur¹⁹, suivie par un article paru dans « *Archéologie du Midi Médiéval* »²⁰.

Notre opération, mise en place depuis 2012, consiste en une prospection-inventaire, accompagnée de recherches documentaires²¹, menée par deux associations partenaires, l'AVPM²² et l'Amicale Laïque de Carcassonne, avec le soutien du fonds de dotation 3MN²³ et de la Commune de Mazamet, sur laquelle se trouvent les deux sites d'Hautpoul et de Saint-Sauveur.

Le secteur d'Hautpoul étant très vaste et présentant une large problématique, il fallait commencer par un élément : nos efforts ont donc porté dans un premier temps sur le site de Saint-Sauveur, où nous avons réalisé quatre campagnes de prospection-inventaire. Ce choix s'explique d'abord par des

¹⁸ Cayre (E.), *Les seigneuries de l'Hautpoulois*, Albi, 1972, 280p.

¹⁹ Campech (S.), *L'occupation du Sol au Moyen-Age sur le piémont nord de la Montagne Noire*, mémoire de maîtrise, Univ. de Toulouse-le-Mirail, juin 1988, p.92-105, 7 planches, p.156-192.

²⁰ Campech (S.), « L'occupation du sol au Moyen Age sur le piémont nord de la Montagne Noire », *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 7, 1989, p. 43-59.

²¹ Les recherches documentaires ont été essentiellement effectuées par M. Royer-Benejean, conservatrice en chef du patrimoine. Un dépouillement complémentaire des documents conservés aux Archives départementales du Tarn et aux Archives municipales de Mazamet s'avère nécessaire, mais il faut compléter par d'autres fonds d'archives, publiées ou non (AD 34 notamment) et revoir en détail les dépôts contenus dans Doat.

²² Association de Valorisation du Patrimoine Mazamétain.

²³ Mécènes du Mazamétain et de la Montagne Noire.

raisons scientifiques : en effet, avant même les débroussaillages effectués par la commune, on apercevait une densité des vestiges en élévation sur quatre points du site (au sommet, l'église ruinée, à l'est et à l'ouest des vestiges de fortifications, des rochers aménagés au centre) ; d'autre part, la communication terrestre et visuelle est évidente avec le site principal d'Hautpoul. Mais les raisons pratiques ne sont pas étrangères à ce choix : l'archéologie s'avère en effet plus immédiate sur ce site car, étant inhabité depuis longtemps, les structures y sont mieux lisibles et ses vastes parcelles publiques se prêtent à ce type d'opération.

En 2012, une première prospection-inventaire diachronique du site de Saint-Sauveur a été autorisée par le Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées. Elle a consisté en des débroussaillages ciblés²⁴, des relevés topographiques²⁵ et une prospection-inventaire des structures visibles : de nombreuses traces d'aménagements dans la roche ont été inventoriés sur l'ensemble du site. Ainsi, il est désormais possible de mieux en lire l'organisation et de caractériser les structures, grâce à la découverte d'un système défensif constitué de murs et de fossés à l'extrémité orientale de l'éperon, la plus vulnérable, mais aussi dans la partie occidentale. Le mobilier recueilli a été inventorié par secteur. Son étude a permis de déterminer les concentrations et d'effectuer les premières datations.

En 2013, une deuxième année de prospections a permis de compléter les observations et les relevés effectués l'année précédente, confirmant l'existence d'un habitat fortifié et d'activités artisanales sur les pentes sud de Saint-Sauveur. La durée de ces travaux préliminaires s'explique par le couvert forestier dense qui occulte les structures et le sol, et qu'il faut partiellement éliminer, de façon raisonnée, pour effectuer les relevés topographiques.

Une étude d'archéologie du bâti a ensuite pu être réalisée par notre équipe en deux campagnes (2014 et 2015) sur l'édifice de l'église Saint-Sauveur d'Hautpoul²⁶, qui a révélé plusieurs phases de construction, et même livré des fragments lapidaires sculptés du plus haut intérêt, dont certains romans (deuxième moitié du XII^e s.). En même temps, des prospections ont été menées sur le versant nord, confirmant son occupation.

²⁴ Avec l'aide de la commune de Mazamet.

²⁵ Effectués notamment par J. Pech, archéologue du bâti.

²⁶ Cette étude du bâti a été réalisée grâce à la collaboration de Jean-Paul Calvet de son équipe, et d'une équipe de l'Université de Rennes 2 (D. Allios).

L'apport des prospections

Après deux campagnes de prospections et de topographies, une organisation globale apparaît désormais assez nettement sur le site de Saint-Sauveur. L'éperon rocheux, protégé par un méandre de l'Arnette, est complètement aménagé. Le site contrôlait à l'est une importante voie multiséculaire de communication entre le Minervois et l'Albigeois et surveillait, à l'ouest, le confluent de l'Arnette et du Linoubre. Les premières observations font apparaître, autour de l'église, une organisation défensive et de très probables éléments d'habitat, dont nous donnons ici un premier aperçu, d'est en ouest.

Les défenses orientales

Ce sont les prospections mises en œuvre en 2012 qui ont fourni les premières informations sur les structures visibles dans la partie ouest du site :

- *Un mur de défense*

La partie orientale recèle les premiers vestiges visibles lorsqu'on arrive de la vallée : culminant à 406,10 m NGF, des rochers sommitaux aménagés attestent une activité d'extraction, des zones de circulation et des murs, s'étageant de 394 à 409,90 m NGF. Ils portent les restes d'un mur puissant, assez bien conservé (MR 1001), muni de corbeaux intérieurs, qui peut être interprété comme une enceinte. Il s'agit d'une structure en grand appareil (0,55 x 0,28 m), bien construit, lié au mortier de chaux, visible sur une longueur de 16,10 m, dont la largeur moyenne est de 2,50 m.

- *Le fossé oriental*

Un fossé artificiel isole les structures précédentes du reste du site, accentuant la protection de cette partie orientale. Sa fonction défensive ne fait aucun doute. Il semble avoir été limité tardivement par deux murs, aujourd'hui éboulés : ces structures concernent probablement la phase moderne de reconversion en terrasses de cultures. Il est profond de 3 m en moyenne mais, étant partiellement comblé, il n'est pas possible d'en déterminer la profondeur initiale. Il mesure 12,50 m de long sur 7,55 m de large.



Fig. 4 : *Eperon de Saint-Sauveur : le puissant mur de défense oriental (vue intérieure).*



Fig. 5 : *Le fossé oriental.*



Fig. 6 : *Le mur nord de l'église Saint-Sauveur*

Les structures sommitales

- *Un édifice ecclésial à décor sculpté et son environnement funéraire*

Les vestiges de l'ancienne église Saint-Sauveur, conservés à moins de 50 %, sont implantés à 405 m NGF en moyenne, sur une plate-forme sommitale aplanie artificiellement pour extraire la pierre et bâtir l'édifice. Les abords de celle-ci, partiellement détruite à la poudre à l'Epoque moderne, sont assez chaotiques au sud et très abrupts au nord. Les murs nord et ouest sont les mieux conservés, livrant une chronologie relative intéressante.

Les dates fournies par la documentation²⁷ et les découvertes lapidaires faites sur le site²⁸, portant des décors notamment animaliers permettent de préciser l'étude du bâti et de dater une des phases de construction de la deuxième moitié du XII^e s. L'église Saint-Sauveur existe en effet probablement déjà en 1161.

On peut donc, en confrontant toute la documentation à l'étude du bâti, déduire les cinq phases suivantes :

²⁷ Voir Gardel (M.-E.) dir., *Saint-Sauveur d'Hautpoul (Mazamet)*, RFO 2012 et 2013, Toulouse, Service régional de l'archéologie Midi-Pyrénées, 2013.

²⁸ Plusieurs fragments d'éléments sculptés romans ont été découverts en 2015.

- Phase 1 : XI^e – XII^e siècles : construction de l'église paroissiale de Saint-Sauveur (décor roman).
- Phase 2 : milieu XIII^e siècle : élargissement de la nef.
- Phase 3 : fin XV^e – début XVI^e siècle : reconstruction, rehaussement et construction d'un nouveau chevet et d'un clocher-porche (décor gothique).
- Phase 4 : 1567 – 1574 : destruction de l'église Saint-Sauveur.
- Phase 5 : 2^e moitié du XX^e s. : consolidations ponctuelles, création d'une fenêtre.

Après avoir été à l'église Saint-Pierre (dite « des Plots »), le cimetière d'Hautpoul était probablement, avant la création de Mazamet, au XIV^e s., situé autour de l'église paroissiale Saint-Sauveur, elle-même construite sur un éperon face au *castrum*. Il est probable qu'un important faubourg l'entourait et l'on a découvert des traces de fortification. Elle ne peut donc pas être considérée comme « hors les murs », elle est pourtant à une certaine distance du *castrum* proprement dit, où l'on ne connaît pas *a priori* de chapelle castrale. La tradition orale rapporte qu'une zone d'inhumation, attestée dans les textes du bas Moyen Age, serait attenante à l'édifice, au sud. Nous avons en effet vérifié la présence de mobilier anthropologique en surface. Un mur assisé semble la limiter au sud et pourrait correspondre à des vestiges d'enclos.

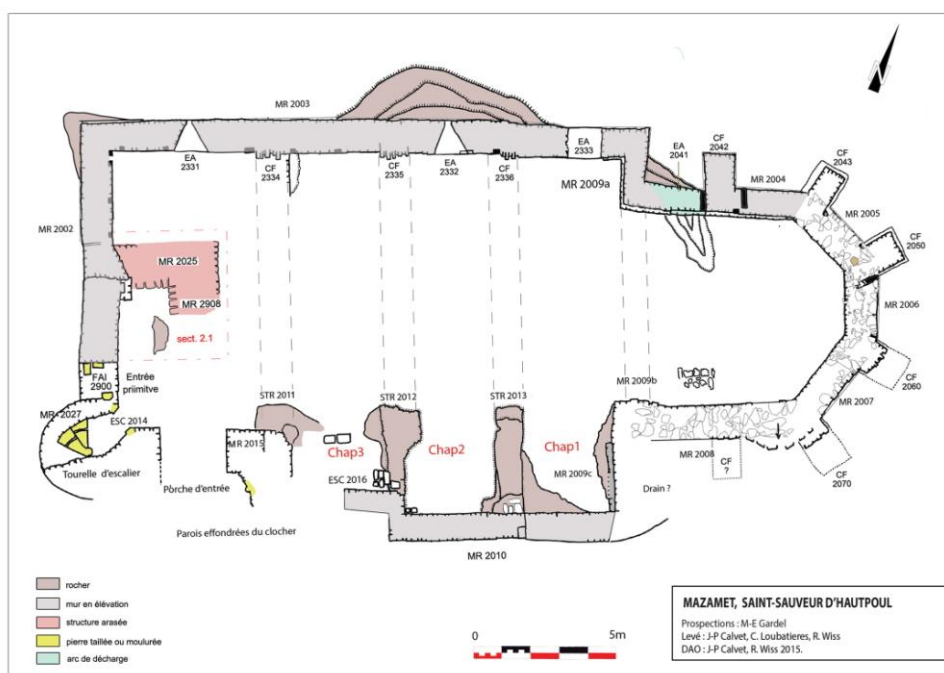


Fig. 7 : *Plan de masse des vestiges de l'église Saint-Sauveur*



Fig. 8 : *Un des fragments de décors animaliers découverts dans l'église.*

- *Une roca fortifiée ?*

A 70 m à l'ouest de l'église et à la même altitude (405 m NGF), un mur imposant, orienté nord-sud, semble répondre aux vestiges visibles à l'autre extrémité de l'arête sommitale et constituer un deuxième pôle défensif. Cette zone a été prospectée en 2013. Une sorte de « *roca castr*i », plate-forme rocheuse au relief accentué artificiellement, porte un bâtiment quadrangulaire, dont le mur ouest, seul conservé, indique le caractère fortifié. Ce mur, visible sur 9,50 m de long, présente une largeur moyenne de 3 m. Il est bâti au mortier de chaux, en grand appareil constitué de pierre longues (0,85 x 0,24 m) ou presque carrées (0,36 x 0,30 m). L'hypothèse qu'il s'agit d'un bâtiment s'appuie sur l'arrachement de deux retours, au nord et au sud, de 1,50 m d'épaisseur chacun, pouvant correspondre aux murs gouttereaux. La longueur probable du bâtiment, compte-tenu des traces sur les rochers, approche 15 m, avec un mur est probablement plus court (environ 6,50 m) que le mur ouest, ce qui lui donne un plan trapézoïdal. Ses murs gouttereaux étaient construits partiellement sur des rochers qui portent encore les traces de leurs fondations. Le mur ouest était plus

épais car plus exposé. La majeure partie du bâtiment est épierrée. Il semble desservi par une rampe d'accès située au sud, du côté de la vallée. L'altitude moyenne de la roca est de 408,33 m NGF, comme l'église.



Fig. 9 : *Partie sud du mur de 3 m d'épaisseur construit sur la roca de Saint-Sauveur*

Une autre plate-forme en position inférieure, entre l'église et la roca, pourrait avoir joué plusieurs rôles : basse-cour, axe de communication, abri pour un habitat au nord et au sud. Le lien entre cette partie des terrasses sommitales et l'habitat sud n'a pas encore pu être établi, en raison de l'embroussaillage extrême de cette zone et de son caractère extrêmement escarpé.

L'habitat

- *Les structures excavées méridionales*

Des traces ténues d'habitat sont apparues dès 2012, principalement constituées de deux structures excavées dans le rocher de part et d'autre de l'arête rocheuse centrale : situées à la même altitude, elles recélaient une assez grande quantité de mobilier médiéval, essentiellement des tessons de céramique

réductrice (XII^e s.). Mais l'état d'embroussaillage ne permettait pas encore de prospecter sur toutes les terrasses du versant sud.

En 2013, après débroussaillage, un cirque naturel protégé du vent et des intempéries, complètement aménagé en terrasses soutenues par des murs en pierres sèches, a été exploré sur ce versant. Ces terrasses ont manifestement abrité un habitat, occupé au Moyen Âge, voire dès le haut Moyen Âge, comme semble l'indiquer la céramique²⁹, mais on perçoit, grâce à une faible quantité de mobilier, une origine protohistorique de l'occupation de ce versant, particulièrement propice à l'habitat en raison de sa topographie et de son exposition. Un abri sous-roche, en contrebas duquel ont été découverts un silex et de la céramique protohistorique, suggère un habitat temporaire. Des structures excavées dans le rocher, dont les fonctions sont parfois difficiles à interpréter, ont été inventoriées :

- Sept à neuf d'entre elles correspondent à l'implantation ou l'appui probable de bâtiments,
- Deux terrasses semblent correspondre à des fronts de taille de carrières,
- Deux autres d'entre elles ont la morphologie allongée des zones de circulation,
- Une ou deux terrasses pourraient avoir eu une vocation artisanale, en raison de leur mobilier spécifique (scories, métal, terre rubéfiée), qui évoquent une activité métallurgique,
- Un abri sous-roche semble avoir été occupé antérieurement (silex protohistorique).

- *Une probable zone d'habitat au nord*

Il est fort probable que le versant nord du site était lui aussi habité, notamment le long de la voie qui descendait vers la vallée de l'Arnette. Une grande quantité de céramique réductrice a été recueillie sur ce versant. Mais les chemins et les structures aménagés à l'initiative de la famille Cormouls-Houlès au XIX^e siècle, ont au moins en partiellement spolié et/ou occulté les structures antérieures. Ces structures contemporaines sont encore en bon état et une gloriette porte la date de 1858.

²⁹ Etude de la céramique : Laurence Cornet, céramologue, docteur en archéologie médiévale.



Fig. 11 : Plan général du site de Saint-Sauveur.

Les défenses occidentales

• La défense sud-ouest

Une organisation défensive très nette apparaît au sud, probablement reliée à la *roca*. Dans le prolongement sud du mur ouest du bâtiment fortifié, en contrebas de celui-ci, un mur de 8,50 m de long et de 1,60 m de large, présente un net retour vers l'est, qui se perd actuellement dans la végétation, mais semble se prolonger le long des falaises en direction des zones d'habitat sud.

• Le fossé occidental

A l'ouest de l'ensemble « saillant », constitué par le bâtiment et sa *roca*, un fossé qui semble avoir servi de carrière est partiellement comblé par des déchets de taille. Les murs qui le bordent au nord et au sud sont en pierres sèches, comme pour le fossé oriental. Les restes ténus de murs qui le limitent à l'est et à l'ouest sont difficilement observables.

Le site était donc défendu à ses deux extrémités est et ouest par deux fossés assez comparables protégeant des structures fortifiées.

- *Une tour de surveillance (?)*

Enfin, en contrebas, à l'extrémité ouest de l'éperon, face au confluent de l'Arnette et du Linoubre, une large excavation artificielle dans la roche, pouvant avoir accueilli une tour, était peut-être une position défensive avancée. Mais il s'agit pour l'instant d'une simple hypothèse.



Fig. 10 : Zone de carrière à l'ouest de la roca de Saint-Sauveur. Au second plan, on aperçoit un des murs de la défense occidentale.

- *Des carrières*

Une zone d'extraction de la pierre a pu être observée sur le site de Saint-Sauveur d'Hautpoul (Mazamet, Tarn), accompagnée de nombreux éclats, entre la roca fortifiée sommitale et une enceinte formée par deux murs perpendiculaires³⁰. Les rochers portent des traces d'emboîtures profondes laissées par les carriers en plusieurs endroits, régulièrement espacées. Quatre encoches verticales

³⁰ Gardel (M.-E) et al., *Saint-Sauveur d'Hautpoul (Mazamet, Tarn)*, RFO de prospection-inventaire 2014, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2014, p. 83-90.

espacées de 0,40 m en moyenne sont visibles, du sud au nord, perpendiculairement à l'arête rocheuse, et présentent des dimensions voisines de 0,11 x 0,04 x 0,14 m. Elles témoignent du débitage de ce rocher, par enfoncement de coins dans des emboîtures préalablement creusées. Leurs dimensions rappellent celles qui ont été observées dans le *castrum* de Cabaret (Lastours, Aude)³¹, datant de la deuxième moitié du XII^e s. Dans cette zone, les couches sont redressées et les rochers très fragmentés. Entre l'humus et la roche, on observe la présence de pierres calibrées de taille moyenne³² qui pourraient être des éclats résultant de l'équarrissage d'une assez grande quantité de blocs. Ce secteur présente donc toutes les caractéristiques d'un front de taille. Il est peu probable que ces éclats soient le résultat de la gélifraction, car les strates n'ont pas ces dimensions. On observe aussi des éclats plus petits : 0,10 x 0,04 x 0,045 m. Cette carrière *in situ* a permis la construction des éléments bâtis encore visibles sur et aux abords de la *roca* de Saint-Sauveur. Des assises d'attente sur deux de ces structures laissent penser que le chantier a été abandonné. La carrière est donc elle aussi dans l'état où elle a été laissée. Il est possible que ces structures aient été en cours de construction au moment du siège de 1212. Un cas identique de carrière abandonnée en cours d'utilisation avait été observé lors de la fouille de Cabaret (Lastours, Aude).

Conclusion

Le lien entre les deux sites d'Hautpoul et de Saint-Sauveur semble évident. Reliés par l'Arnette, ils ne sont distants que de quelques centaines de mètres et en contact visuel.

L'hypothèse qui se dessine est celle de deux sites intimement liés, qui avaient des fonctions complémentaires : le *castrum* était le centre du pouvoir, lieu de résidence aristocratique ; Saint-Sauveur était, quant à lui, un grand faubourg surtout commercial et artisanal, qui remplissait aussi un rôle d'habitat, mais dont le pôle « cristallisateur » était religieux et funéraire. Il n'a été fortifié que tardivement (début XIII^e s.) et sa fortification semble inachevée (interrompue par le siège ?).

Si le site de Saint-Sauveur correspond aux *magna suburbia*, du siège de 1212, ce dernier explique-t-il seul l'échec de cet habitat ? Peut-être pas car un

³¹ Gardel (M.-E.), *Cabaret, histoire et archéologie d'un castrum*, Carcassonne, CVPM, 1999, p. 571-596.

³² Exemples de dimensions des éclats : 0,20 x 0,09 x 0,04 m ; 0,19 x 0,095 x 0,035 m ; 0,21 x 0,10 x 0,045m.

faubourg semble encore habité au milieu du XIII^e s. et le mobilier ne révèle pas vraiment une occupation postérieure.

Ce site, faisant face au *castrum*, présente des caractéristiques exceptionnelles : près de 10 hectares aménagés ; un site fortifié naturellement protégé mais aussi par des fortifications puissantes et des fossés ; la présence d'une grande église à décor historié (sculptures et enduit peint), révélatrice d'un terroir très peuplé et d'une seigneurie puissante, où le rôle d'une abbaye ou d'un chapitre reste à déterminer... Quant à l'existence de plusieurs logis castraux, elle n'est pas à exclure, car les textes attestent une coseigneurie³³.

Les dépositions relatant des faits principalement situés dans la première moitié du XIII^e siècle, révèlent l'existence d'un faubourg (*barri*), dans lequel Arnaud et Guilhem de Sorèze ont une « maison avec cour »³⁴ où se trouve un « pailler », dans lequel s'est réfugié l'hérétique Arnaud Bos³⁵. Un indice plaiderait en faveur de l'hypothèse évoquée ci-dessus : un pont sur l'Arnette reliait probablement les deux pôles car un *pontem de barri* apparaît dans la déposition de Raimond de Miraval d'Hautpoul³⁶. En ce qui concerne l'environnement de ces noyaux d'habitat, les témoins mentionnent des « vergers », le long de l'Arnette, et des « bois au dessus du *castrum* », où certains habitants travaillent³⁷.

Une première chronologie d'occupation se dégage de ces deux premières années de prospections : la présence sous-jacente d'occupations proto-historiques atteste l'ancienneté du site et des voies de communications qui le desservaient. Le mobilier antique étant absent, le site pourrait n'avoir été réoccupé ensuite qu'au haut Moyen Âge, précédant ou non la création d'une église Saint-Sauveur, ce que souligne son vocable.

On peut supposer qu'entre le XI^e et le XIII^e siècle, cet éperon a été réutilisé comme faubourg d'Hautpoul, verrouillant ainsi la vallée... En l'état actuel des recherches il est impossible d'établir le rythme et la chronologie de l'alternance occupation/abandon. Etant donné le mobilier découvert ici, l'hypothèse de certains auteurs³⁸ qui y voyaient un site antérieur à celui d'Hautpoul, pourrait bien s'avérer plausible...

³³ Débax (H.), *Op. cit.*, 2012, p. 371-372.

³⁴ Fonds Doat, T. 23, déposition d'Isarn Bonhom d'Hautpoul, f° 231 v°.

³⁵ Déposition de Jourdain de Saissac (juin 1245), Doat 23, f° 53 v°.

³⁶ Doat 23, f° 238 v°.

³⁷ Fonds Doat 23, f° 243 r° ; Déposition de Joan Blanch d'Hautpoul.

³⁸ Miquel, *Op. cit.*, 1880 ; Cayre, *Op. cit.* 1972 ; Campech, *Op. cit.*, 1989.

Mais la position vulnérable de l'éperon de Saint-Sauveur lui a probablement été fatale à plusieurs reprises, au profit du rocher d'Hautpoul plus inaccessible...

Ces premiers résultats sont intéressants, et permettent d'avancer les premières hypothèses, qui restent fragiles... Un certain nombre de questions demeurent, notamment concernant la destination de ce site pour chaque phase d'occupation.

Parmi les perspectives, l'étude conjointe des deux sites d'Hautpoul et de Saint-Sauveur semble s'imposer, afin de déterminer par une étude du bâti, une chronologie au moins relative de leurs structures respectives, enrichissant la connaissance historique du versant nord de la Montagne Noire. Des comparaisons avec des sites mieux connus, situés sur le versant sud comme Saissac, Cabaret (Lastours) ou Cabrespine, seront entreprises. Des éléments communs à certains de ces sites : tours multiples, mur-bouclier, fossés, situation de confluent ou de méandre, moulins, contrôle des voies de communication... invitent à cette étude comparative.

Une recherche complémentaire en archives, une étude détaillée du bâti des différentes structures qui apparaissent sur les deux sites d'Hautpoul, ainsi qu'une contextualisation par la mise en place d'un dossier conséquent sur l'Hautpoulois médiéval grâce à un PCR³⁹, constituent une perspective passionnante qui ne peut qu'enrichir la connaissance de cette partie actuellement peu étudiée de la Montagne Noire.

³⁹ Projet collectif de recherche.

Annexe

Testament d'Arnaut Raimond d'Hautpoul, décembre 1222

AD du Tarn, H6

Transcription et traduction (A.B.)

In nomine D[omin]i, eu Arnautz Ramo[n]z, pausat e ma malautia faz mo gazi e d[e]vezisc totas mas causas on que sio, mobils e no mobils e do.

(2) Im p[ri]meirame[n]t a D[e]u e a s[an]c[t]a Maria e laissi e doni mo cors p[er] sebelir se demi d[e]sanava el monest[i]er d'Ardorel, e laissi ma[n]dat a ma dona

(3) maire Na Rozolina e a mo fraire N'Isarn d[e] Boissedo q[ue] il faczo caritat p[er] mi e q[ue] il o mando en Autpolès. De rescaps torni e dic del affar

(4) d'Ardorel q[ue] laissi et doni totz aq[ue]lz dregz q[u'e]u ni mos fraire N'Isarnz d[e] Boissedo aviam ni aver deviam en tota la bordaria de la Bo -

(5) - q[ue]ta q[ue] tenio d[e] nos, zo es a sab[er] lo ses els d[e]imes, q[ue] tot sia lor boname[n]t e fra[n]came[n]t p[er] aras e p[er] totz te[m]ps p[er] redemcio d[e] mos peccatz

(6) e d[e] tot n[ost]re lingatge. E ieu Isarnz d[e] Boissedo laudi aq[ue]sta almoina e autorgui aq[ue]st do a D[e]u e a s[an]c[t]a Maria d'Ardorel e als abitanz de

(7) la maio aq[ue]ls que aras isso ni p[er]adena[n]t iseran, p[er] amor d[e] Deu e d[e] mo car fraire N'Arnaut R[amon]. E ma[n]di e p[re]gui ma dona maire Na

(8) Rozolina e mo fraire N'Isarn d[e] Boissedo que q[u]ora q[ue] mi recepio fazo alb[er]c als morges e als fraires e als abita[n]z d[e] la maio p[er] amor d[e] D[e]u

(9) e d[e] s[an]c[t]a M[ari]a e d[e] m' arma. E ieu dona Na Rozolina et ieu Isarnz d[e] Boissedo nos amdoi esse[m]s covine[m] q[ue] tot aizo co[m]plisca[n]. Laissi a la glei -

(10) - a d[e] sain Andreu d'Auzillo 1 sest[i]er d[e] segel a las meissos. Laissi a sain Salvador a la gleia d'Autpol II sest[i]ers d[e] seg[e]l a las meissos. Laissi

(11) a la gleia d[e] sain P[è]ire d'Autpol 1 sest[i]er d[e] seg[e]l a las meissos. Laissi a la gleia d[e] ma dona S[an]c[t]a M[ari]a d[e] Negrin 1 sest[i]er d[e] seg[e]l a las meissos. Laissi a la

(12) gleia d[e] sain P[è]ire d[e] Frotze 1 sest[i]er d[e] seg[e]l a las meissos. Laissi als malautes d[e] la Brugeira 1 emina d[e] seg[e]l a las meissos e al ospital d[e] la Bru -

(13) - geira 1 e[mina] d[e] seg[e]l a las meissos. Als malautes d[e] sain Amanz 1 e[mina] d[e] seg[e]l a las meissos. Laissi a N' Maul capella d[e] Frotze II sol d[e] Mel[gueil] e al

(14) clerge seu XII d[eniers] mel[gueil] . Doni e laissi a N'Guill[em] Pèire mo fraire la meitat de la mia part de la torr d'Autpol, e doni•ll mais tot aq[u]o q[u'e]u avi-
 (15) - a em la peitavina q[u'e]u aia ab N'lsarn mo fraire e q[ue] o partisco esse[m]s meg e meg. Et ab aq[ue]sta p[re]sent carta p[er]jasse veledoria
 (16) laissi p[er] eretier lsarn d[e] Boissedo mo fraire e.l ne meti en tenezo e.il do embona donazo to aquo q[u'e]u ei ni aver d[e]g d[e] t[er]ra e d'aver e
 (17) d'onor e d[e] totas causas mobils e no mobils on q[ue] sio daus part d[e] mo paire e d[e] ma dona maire. E sia conoguda causa q[u'e]u Mauls capel -
 (18) - las d[e] Frotze vi e auzigi aq[ue]st gazi far a N'Ar[naut] R[amo], e•l pened[en]zei e•l qum[en]gei enaissi co om far d[e]u tot bo crestia. E si aizo no val
 (19) p[er] razo d[e] testame[n]t, voil q[ue] vaila p[er] razo d'aut[ra] d[e] ma d[e]rairana volu[n]tat. Tot aizo fo fag emp[re]senza e en testimoni d[e] N'Erme[n]gau
 (20) d[e] Miraval, R[amon] d[e] Peirola, Ar[naut] Flore[n]ti, Guiraut Sirve[n]t, P[èire] R[amon], P[èire] Alq[ui]e[r], B[er]nat Me[m]brat, Si Got, Guill[em] Carpier. Pèire Rabaut
 (21) escriu aq[ue]st gazi el mes d[e] d[e]zembre in die S[an]c[t]i Tome, Anno M.CC.XX.II Incarnat[i]onis X[hristi]. Regna[n]te Philippo rege.

Au nom du Seigneur, moi, Arnaut Raimond, en état de maladie, je fais mon testament et je partage tous mes biens où qu'ils soient, meubles et immeubles, et je donne : premièrement à Dieu et à Sainte Marie, je laisse et donne mon corps pour être enseveli, s'il m'échoit de mourir, au monastère d'Ardorel. Et je demande à Madame ma mère Na Rozoline et à mon frère N'lsarn de Boissezon qu'ils fassent charité pour moi et qu'ils le fassent savoir en Hautpoulois. Derechef je reviens et dis, du domaine d'Ardorel, que je laisse et donne tous ces droits que moi et mon frère n'lsarn de Boissezon avons et devons avoir dans toute la borderie de la Bouquette¹, qu'ils² tenaient de nous, à savoir le cens et les dîmes, que tout soit à eux bonnement et franchement, maintenant et pour toujours, en rémission de mes péchés et de [ceux de] tout notre lignage.
 - Et moi, lsarn de Boissezon, je loue cette aumône et j'approuve cette donation à Dieu et à Sainte Marie d'Ardorel et aux habitants de la maison³, ceux qui y sont

¹ Lieu-dit disparu. Il s'agit peut-être du hameau du Bousquet (près de Mazamet), par ailleurs cité dans deux actes de Jordan de Saissac. La désignation de la *Boqueta* comme une borderie indique cependant plutôt un établissement modeste - que le présent testament inclut de plein droit parmi le domaine (*afar*) de l'abbaye d'Ardorel. Merci à Hélène Debax pour ses réflexions et indications très éclairantes.

² Les moines d'Ardorel.

³ Le monastère d'Ardorel

aujourd'hui et ceux qui y seront dorénavant, pour l'amour de Dieu et de mon cher frère N'Arnaut Raimond.

Et je demande et prie Madame ma mère Na Rozolina et mon frère N'Isarn de Boissezon que, à quelque moment que [ceux-ci] me recevront, ils donnent l'albergue aux moines et aux frères et aux habitants de la maison pour l'amour de Dieu et de sainte Marie et de mon âme.

- Et moi, dame Na Rozolina, et moi Isarn de Boissezon, nous deux ensemble convenons d'accomplir tout cela.

Je laisse à l'église de Saint-André d'Aussilhon I setier de seigle aux moissons. Je laisse à Saint-Sauveur à l'église d'Hautpoul II setiers de seigle aux moissons. Je laisse à l'église de Saint-Pierre d'Hautpoul I setier de seigle aux moissons. Je laisse à l'église de Madame Sainte-Marie de Negrin I setier de seigle aux moissons. Je laisse à l'église de Saint-Pierre de Fronze I setier de seigle aux moissons. Je laisse aux malades de La Bruguière I émine de seigle aux moissons et à l'hôpital de La Bruguière I émine de seigle aux moissons, aux malades de Saint-Amans I émine de seigle aux moissons. Je laisse à N'Maul chapelain de Fronze II sols de Melgueil et à ses clerks XII deniers de Melgueil.

Je donne et laisse à N'Guilhem Pèire mon frère la moitié de ma part de la tour d'Hautpoul, et je lui donne en plus tout ce que j'avais dans la Peitavina⁴ que j'avais avec N'Isarn mon frère et qu'ils le partagent ensemble moitié moitié.

Et par cette présente charte en parchemin de vélin je laisse pour héritier Isarn de Boissezon mon frère et je l'en mets en possession et je lui donne en bonne donation tout ce que j'ai et dois avoir de terre et de possessions et d'honneur et de tous biens meubles et immeubles où qu'ils soient, venant de mon père et de Madame ma mère

- Et qu'il soit chose connue que moi Mauls, chapelain de Fronze, j'ai vu et entendu faire ce testament par N'Arnaut Raimond et je lui ai donné pénitence et communion comme on doit faire à tout bon chrétien.

Et si cela ne vaut pas pour raison de testament, je veux que cela vaille pour l'autre raison de ma dernière volonté.

Tout ceci fut fait en présence et au témoignage de N'Ermengau de Miraval, Raimond de Payrol, Arnaut Florent, Guiraut Sirvent, Pèire Raimond, Pèire Alquier, Bernat Membrat, Si(mon ?) Gout, Guilhem Carpier. Pèire Rabaut écrivit ce testament au mois de décembre, au jour de la Saint-Thomas, l'An MCCXXII de l'Incarnation du Christ, régnant le roi Philippe.

⁴ En français, la Poitevine. Il s'agit probablement d'un lieu dit disparu. Merci à Claudie Amado de sa très intéressante suggestion de l'existence d'un lien entre ce qui pourrait être un « domaine » de la *Peitavina*, et les Guillem de *Pictavi* ou de *Peiteus*, apparentés aux Pèire Raimond d'Hautpoul, qui apparaissent aux XIe et XIIe siècles. Merci à Christian Douillet pour sa suggestion de voir dans une *peitavina* un lieu bien arrosé.

En l'annee d'm. cccc. lxxviii. tant mes paupiers en la malauria faz mo gazi eduez q' totas mas causas onquesio mobils eno mobils. ed
 su p'ment amēt adu 7 a sca oyarua. claussi edonj mo cos p'sebelur. sedemj d'lanaua el monest dar dorel. claussi madat ama dona
 maure narozolina 7 amo ffaire n'sarn d'boissedo. q' fizo caritar p'm. equl o mardo en auzpoles. derescaps roznj edic d' affar
 d'urdorel. q' laussi edonj tot aq's d'ez q' n' mos ffaire n'sarn d'boissedo aujam n' auer d'uyam entora labordarua d'la bo
 q'ta q' tenjo d'nos. zo e' cl'asab. l'ofes els d'imes. q' tot fialoz bonamēt eff'icamēt paraf' eptot. rēps p're demcio d'mos peccat
 ed' tot m'e l'ing'age. 7 neu f'arn d'boissedo laudi aq'sta almona 7 auzoiguy aq'st do. adu 7 a sca oyarua dar dorel 7 aq's abutanz
 la mazio aq's que araf' issō n' p'aderāt iserui. p'aoz d'deu ed' mo car ffaire. nar naur p'x. En adu q'guu ma dona oyarua
 narozolina amo ffaire n'sarn d'boissedo. que c'ra q'm recepio fizo albē als moiges. 7 als f'aures. 7 als abutaz d'ia maia p'aoz d'di
 ed' sca. o. ed' mar ma. 7 neu dona narozolina. 7 neu f'arn d'boissedo. nos amdoi eff'ic' coujné q' tot auz cōplusea. Laussi ala gla
 a d'sain andrieu dauzal. 1. f'elt d'fagel alas m'eff'os. Laussi aq'sta saluador ala gloria dauropol. 1. f'elt d'fagel. alas m'eff'os. Laussi
 ala gloria d'sain. f. dauropol. 1. f'elt d'fagel alas m'eff'os. Laussi ala gloria d'madonna sca. o. d'negr. un. 1. f'elt d'fagel alas m'eff'os. Laussi ala
 gloria d'sain. f. d'fforce. 1. f'elt d'fagel alas m'eff'os. Laussi als malaures d'la brugera. 1. emjnd d'fagel. alas m'eff'os. 7 al ospital d'la buu
 gera. 1. e. d'fagel alas m'eff'os. als malaures d'sain amauz. 1. e. d'fagel alas m'eff'os. Laussi an oyarua capella d'fforce. 1. f'elt. d'fagel. 7 al
 clerge seu. xii. d. oyt. Donj claussi an Gult peire moffraire la meritar d'la mpa part d'la tor dauropol. edonul maul tot aq' qui au
 a eulapertauina. q' auz ab n'sarn moffraire e' o paraf'isco eff'ic' m'eg emeg. Et ab aq'sta aq'st p'sent carta p'asse ueledonja
 laussi p'etier. f'arn d'boissedo mo ffaire el ne met en tenezo eul do embona donazo to aquo q' ei n' auer d' d'ia edauer e
 donoz ed' totas causas mobils eno mobils on q'sio dauspart d'mo paure ed' ma dona veaire. esia conoguēda causa q' oyarua capel
 la d'fforce. 1. 7 auzgi aq'st gazi f'ar. an. d'x. el p'eneduza. el q'm'gen enausti co m' f'ar du tot bo cresta. Es' auz noual
 p'aoz d'estamēt. uol q' uala prazo dau' d'mad' r'ana uolūtāt. Tot auz fo f'ag emp'leuza 7 entestimonj. d'n er megau
 d'm'p'aul. d'x. d'perela. ar. flozeta. Guiraut firuēt f. d'x. f. alq'i. b'nat mebat. Si. got. Gult cap p'ier. f'are r'abaut
 f'ir q' aq'st gazi. el mes d' d'embre. indie Sei zōne. Anno. o. cc. xx. ii. In car nationis. p. Regnare philippo rege.

